

Huitième année, N° 36

Publication hebdomadaire

Un an : 47,50 frs ; six mois : 25 frs

Le numéro : 2,00 frs

530

Bibliothèque de l'Université
de Liège

DECE 1928

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDEE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 30 novembre 1928

Le souvenir du cardinal Mercier et l'Institut supérieur de philosophie

Le héros de la paix

Saint Bernard et la prédication de la deuxième croisade

Guillaume I^{er} et les partis belges (1815-1830)

L'opposition en histoire

Science libre et radicale

Un schisme en Egypte au XIV^e siècle avant notre ère

Mistral apôtre de la latinité

Le régime fasciste italien

Mgr L. Noël

Mgr Louis Picard

Paul Mitterre

Vicomte Charles Terlinden

Hilaire Belloc

Lucien Cerfaux

Baudouin van de Walle

Philippe de Zara

Georges Legrand

Les idées et les faits : Chronique des idées : Mgr Albert-Louis de Lichtervelde, évêque de Namur (1779-1796), Mgr J. Schrybans. — Faits-divers et commentaires. Omer Englebret. — Où en est la métapsychique? — Italie. — Etats-Unis.

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Tél. : 220.50, Compte chèque postal : 489.16,

CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME



SIEGES

ANVERS : 36, Courtois rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES

à PARIS
20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG
55, boulevard Royal



Banque - Bourse - Change

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

Capital . . . fr. 400 000 000.—

Réserves . . fr. 504,657,742.94

Total . . fr. 904,657,742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : **Rue de la Monnaie, 9, LOUVAIN**

Capital : 200,000,000 francs

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital et Réserves : 355.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St-Gilles, St-Gilles;
Place Saintelette, 26, Molenbeek;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le souvenir du cardinal Mercier et l'Institut supérieur de philosophie

Le héros de la paix

Saint Bernard et la prédication de la deuxième croisade

Guillaume I^{er} et les partis belges (1815-1830)

L'opposition en histoire

Science libre et radicale

Un schisme en Égypte au XIV^e siècle avant notre ère

Mistral apôtre de la latinité

Le régime fasciste italien

Mgr L. Noël

Mgr Louis Picard

Paul Mitterre

Vicomte Charles Terlinden

Hilaire Belloc

Lucien Cerfaux

Baudouin van de Walle

Philippe de Zara

Georges Légrand

Les idées et les faits : Chronique des idées : Mgr Albert-Louis de Lichtervelde, évêque de Namur (1779-1796), Mgr J. Schyrgens. — Faits-divers et commentaires, Omer Englebert. — Où en est la métapsychique ? — Italie. — États-Unis.

La Semaine

♦ La Patrie reconnaissante a fait des funérailles nationales au fils illustre qu'elle vient de perdre, le général baron Jacques de Dixmude.

Un homme et un chef. Un grand soldat et un excellent chrétien. La guerre est un fléau terrible, une des trois calamités que l'Eglise supplie le Dieu de miséricorde d'épargner au monde : A peste, fame et bello, libera nos Domine!

Mais, hélas!, toujours il s'est trouvé des hommes pour abuser de la force. Nous gémissons encore sous les lourdes conséquences de la dernière et de la plus horrible des guerres. Et si on parle beaucoup de désarmement, les nations dites civilisées n'en contiennent pas moins à dépenser des sommes fantastiques pour... assurer leur sécurité.

La guerre est un fléau et maudits soient ceux qui le déclenchent. Mais la guerre est aussi la grande révélatrice des caractères. Elle fait crouler tout l'échafaudage des conventions sociales qui empêchent de voir les hommes tels qu'ils sont; elle jette bas la façade trompeuse et hypocrite qui, dans une société raffinée, cache tant de faiblesses, tant de lâchetés et tant de laidours; elle réduit à néant les valeurs apparentes et les autorités factices pour ne laisser aux hommes que leurs vrais visages.

Que d'idoles elle a mises par terre!

Mais les vrais hommes, les compétences, les caractères, les chefs émergent et s'imposent. Le courage, le renoncement, le sacrifice, l'amour du prochain, l'esprit chevaleresque, le culte du devoir poussé jusqu'à l'héroïsme, tout ce qui fait la véritable grandeur humaine, ce qui distingue les grands hommes et les héros se manifeste, à la guerre, avec éclat.

Songez seulement au rayonnement incomparable, au prestige grandiose que la guerre a valu à notre grand Cardinal Mercier!

D'autre part, il est des hommes, des soldats surtout (ah! le beau mot!), des chefs-nés, qui ne donnent toute leur mesure qu'à la guerre et qui rendent alors d'inappréciables services à la Patrie qui a le bonheur de les avoir pour fils. Le général Jacques était de ceux-là. Heureuses les nations qui comptent beaucoup de ces grands désintéressés, de ces amoureux de l'aventure et du geste, de ces poètes de l'action, en un temps surtout où l'or est le maître souverain.

Jacques de Dixmude restera une des belles figures de notre histoire nationale.

Quel dommage que l'on n'ait pas créé plus de titres incarnant et perpétuant le souvenir des coins de terre belge que la guerre a glorifiés! La tradition nationale en eût été bien servie.

♦ Dans la campagne électorale qui s'annonce, le Parti Ouvrier Belge compte faire un grand effort pour amener un certain nombre d'ouvriers catholiques à voter pour les rouges.

« Religion affaire privée », écrivait dimanche dernier M. Vandervelde dans le Peuple. Et il ajoutait : « Cette formule ne s'inspire pas d'un médiocre opportunisme tactique; elle est, pour tous les

socialistes, l'affirmation, sans réticences et sans réserves, en l'entière liberté des convictions philosophiques et religieuses. »

Mais voilà que Le Peuple du mercredi suivant donnait le résumé d'une conférence de M. Jules Destrée à Roux.

Citons Le Peuple :

Il y a cependant une différence profonde entre la morale catholique et la morale socialiste. L'Eglise enseigne la résignation, tandis que le Socialisme prêche l'effort, la lutte pour l'amélioration du sort des travailleurs. La morale chrétienne enseigne encore que le travail est le châtement d'un péché très ancien de l'homme et de la femme, alors que nous, nous considérons le travail comme une chose sacrée.

Le Socialisme prêche l'amour libre a-t-on dit. Ce n'est pas vrai. Et Destrée détruit cette légende. Quand l'Eglise dit qu'elle est pour l'indissolubilité du mariage, cela est faux, car la Cour de Rome peut annuler le mariage moyennant beaucoup d'argent.

Et ce bon M. Destrée affirme que les socialistes ont le plus grand respect pour la religion et... qu'il faut rendre — aux ouvriers catholiques — « l'atmosphère de nos séances respirable ».

S'il y avait des auditeurs catholiques à Roux, ils auront été bien servis, ces pauvres « résignés » et « châtiés »!

Citons encore Le Peuple :

Notre ami reprit alors la polémique entamée par la presse bourgeoise. L'Eglise baptisera-t-elle un jour le Socialisme? Et pourquoi pas? dit-il. Quand nous serons les plus forts. Ce serait d'ailleurs logique puisque l'Eglise a toujours été du côté des plus forts.

Quel souverain mépris de l'histoire!...

Et en première page du même numéro du Peuple, on pouvait lire cette phrase : « L'Eglise catholique avec laquelle les cléricaux identifient toute la religion... »

Mais l'Eglise catholique est la seule vraie. Sa doctrine demande et exige que le chrétien évite avec le plus grand soin tout ce qui pourrait nuire à l'intégrité de sa foi. Et voilà pourquoi l'Eglise défend de fréquenter les organisations et les œuvres socialistes conçues et créées comme si la terre était le tout de l'homme et où — tout le temps — la religion catholique est travestie et attaquée.

Non seulement Rome a condamné la doctrine socialiste de la propriété — et en cette matière les théologiens et les sociologues catholiques sont tout de même un peu plus compétents que les chefs rouges — mais en Belgique, le parti socialiste a été et est encore le grand responsable de la déchristianisation des masses.

Incontestablement, la classe ouvrière lui doit un sort matériel meilleur. Mais « l'homme ne vit pas seulement de pain ». Et s'il est infiniment regrettable que l'Europe chrétienne ait laissé se développer les affreux abus sociaux dont est né le socialisme, il est plus lamentable encore de constater que les sauveurs des corps, les apôtres du confort, ont été et restent toujours les grands meurtriers des âmes...

Le souvenir du cardinal Mercier et l'Institut supérieur de philosophie

Les années passent et la grande figure du cardinal Mercier s'éloigne lentement dans les brumes de l'histoire. Il importe au pays que son souvenir reste vivant dans les cœurs et que son esprit ne cesse pas de nous animer.

Où garderait-on mieux ce souvenir et cet esprit que dans la maison qu'il a fondée, à laquelle il a donné la fleur de son âge et la première vigueur de sa personnalité? De trente à cinquante-quatre ans, il a passé près d'un quart de siècle à enseigner, à organiser notre école de philosophie. Il a poursuivi cette œuvre à travers mille difficultés : fruit de son travail et de sa patience, elle est sienne au titre le plus étroit.

Il semble bien, d'après les traces qui nous restent de la correspondance échangée entre Mgr Mercier et Léon XIII, que l'idée première de l'Institut de philosophie est venue du Pape, comme était venue de lui l'idée du cours de philosophie qui en fut la première ébauche. Mais le programme définitif est l'œuvre commune de ces deux grands esprits : tandis que le professeur de Louvain traduisait en termes de vie universitaire belge la pensée pontificale, le Pape de son côté approuvait et appuyait les projets de Mgr Mercier de toute son autorité.

Ces projets étaient très larges. Du plan primitif aux premières réalisations, ils ont dû subir quelques restrictions. Le jour où l'on voudra écrire, avec quelque recherche de vérité psychologique, la vie du cardinal Mercier, on montrera peut-être de quelles souffrances intimes l'éternel conflit du rêve et de la réalité a constamment tissé la trame de cette vie. La matière se prête mal aux jeux de l'esprit; la matière humaine plus mal que toute autre. Mais, une fois déposé en elle, le germe de l'idée ne meurt pas; il prépare à longue échéance la revanche éclatante des grandes conceptions.

Étudier la philosophie de saint Thomas avec ampleur et d'après les sources, la mettre en relations avec les sciences et la pensée moderne, tel a été, sans doute, dès le début, le programme ambitieux mais fécond du foyer d'études constitué par Mgr Mercier et par les quelques hommes dévoués qu'il avait su attacher à son œuvre. Mais comment élever à ce niveau les étudiants, tant laïques qu'ecclésiastiques auxquels on voulait communiquer la doctrine néo-thomiste? Le problème était difficile.

Il faut bien le dire, vers 1880 ou 1890, il y avait peu de pays où la philosophie fut plus négligée qu'en Belgique. Ailleurs, la classe de philosophie, qui termine les études moyennes, répand parmi le « vulgaire des gens instruits », sinon l'intelligence parfaite des questions philosophiques, du moins une certaine curiosité à leur endroit; elle entraîne en tout cas l'existence d'une classe d'hommes, disséminés dans tous les établissements d'instruction, et obligés de s'intéresser à des problèmes qui font l'objet de leur enseignement. Rien de pareil chez nous. Aujourd'hui encore, la philosophie est, de toutes les branches de la culture, celle qui offre, dans notre pays, le moins de possibilités d'avenir. En dehors des universités, aucune carrière ne s'ouvre devant l'étudiant en philosophie. Pour s'adonner à un travail assurément plus difficile, il n'a pas les stimulants normaux qui attirent ses camarades; il doit au contraire, ce qui est plus grave, assurer son avenir

par d'autres études, à moins qu'une situation exceptionnelle ne le dispense de ce souci. Il était presque paradoxal dans ces conditions, de vouloir faire d'une université belge le centre d'un mouvement philosophique capable de faire figure dans le monde.

Partout d'ailleurs, il y a quarante ans, la philosophie était tombée dans le discrédit. La métaphysique semblait n'être plus qu'une curiosité historique. On ne croyait plus qu'aux faits et à la science expérimentale. Pour ne pas mettre en fuite les auditeurs bénévoles qui venaient s'informer du néo-thomisme, il fallait doser les abstractions au compte-gouttes et arriver par de longs circuits, à apercevoir les problèmes de la philosophie première au bout des avenues suivies par la science positive.

Mais la science ne touche à la philosophie que lorsqu'on la pousse assez loin; au degré élémentaire, elle est sans intérêt pour le métaphysicien. Et la philosophie de son côté n'atteint les sciences que par des voies trop compliquées pour qu'un débutant puisse d'emblée les parcourir. Ainsi le programme tracé par Mgr Mercier était sans doute celui qui s'imposait si l'on voulait amener au thomisme les intelligences d'aujourd'hui, mais il était en même temps celui que le manque de préparation du public et des étudiants rendait le plus ardu à introduire dans l'enseignement.

Mgr Mercier n'a pu voir, au temps de sa présidence, le plein succès répondre à ses efforts. Longtemps les étudiants de l'Institut devaient rester peu nombreux, longtemps il fallut écourter leur préparation et renoncer à donner à certaines parties du programme tout le développement souhaitable. Mais aujourd'hui les choses ont bien changé.

Il se peut, — encore qu'on ait cru observer le contraire dans certains milieux, — il se peut, dis-je, que les grands événements de ces derniers temps aient éveillé dans les âmes un intérêt nouveau pour la vie de l'esprit. Toujours est-il qu'à Louvain la jeunesse studieuse se porte avec ferveur à l'étude de la philosophie la plus haute et la plus ardue. Pas de cours plus recherchés que ceux où l'on parle de l'être pur, des problèmes de la conscience ou de la critique. L'Institut de philosophie recrute dans toutes les Facultés de nombreux auditeurs volontaires dont une proportion imposante se présente aux examens; à l'heure présente, en ce début d'année académique, il compte environ deux cents inscriptions; des conférences sur les sujets les plus abstraits de la métaphysique attirent une affluence que les locaux contiennent avec peine.

Sans doute assistons-nous au tardif résultat des efforts de Mgr Mercier. Les idées péniblement répandues ont fait leur chemin, là où l'on n'appréciait que les choses pratiques et concrètes, on a pris conscience des problèmes plus élevés. Ceux qui, autrefois, ont goûté l'enseignement de l'Institut ont répandu autour d'eux un intérêt plus vif pour la philosophie. Dans les milieux juridiques ou scientifiques, on réfléchit aux questions que l'on écartait autrefois comme oiseuses et l'on demande à s'informer des solutions thomistes.

Très heureusement, Mgr Deploige, succédant à Mgr Mercier, a organisé des programmes « spéciaux » qui ont permis aux étudiants poursuivant d'autres études à l'Université de trouver à

l'Institut les compléments de formation philosophique générale qu'ils ne trouvent pas au programme de leur faculté. Ce régime a canalisé depuis quelques années le courant d'intérêt qui portait les étudiants vers la philosophie. Il est aujourd'hui possible de construire sur cette base et de donner à l'enseignement les développements que le fondateur de l'Institut avait rêvés.

L'année préparatoire, à laquelle Mgr Mercier n'avait renoncé qu'à contre cœur, a été rétablie pour les étudiants qui n'auraient pas reçu ailleurs un commencement de formation philosophique. Les trois années d'études propres à l'Institut se trouvent ainsi pleinement établies au niveau vraiment supérieur auquel Léop.XIII avait voulu qu'elles se tinssent. Par le fait même on pourra renforcer l'enseignement et étendre les cours approfondis; l'étude des sciences pourra être poussée jusqu'au point où elle prend une signification vraiment philosophique. Tout cela se fera d'autant mieux que, grâce à la bienveillance générale qui nous entoure à l'Université, grâce à l'intérêt tout spécial que nous montre inlassablement Mgr le Recteur, l'Institut peut compter sur une collaboration de plus en plus large dans toutes les Facultés.

Ainsi vont les choses. Le travail pénible et ingrat de ceux qui ne sont plus, nous permet d'engranger aujourd'hui. *Aliv laboraverunt, et vos in labores eorum introistis.* Cette pensée n'irait pas sans quelque mélancolie, si nous ne nous disions qu'en réalisant plus complètement les plans de notre illustre fondateur, nous rendons en quelque sorte une vie nouvelle à son souvenir.

Ne convient-il pas que ce souvenir, pieusement gardé dans nos âmes, se traduise dans des formes matérielles qui immortalisent pour ceux qui viendront après nous?

Nous avons sans doute, — précieuse relique, — le beau portrait dû au pinceau de Janssen et qui nous garde les traits de Mgr Mercier à l'âge où il fondait l'Institut. Mais à côté de cette image intime, qui préside aux réunions des professeurs, il nous faut un monument plus imposant, qui dresse en plein soleil, pour nos étudiants, pour le public, aux portes des installations que nous lui devons, la silhouette vénérée du penseur et de l'écrivain dont les leçons nous guident toujours.

Grâce à une généreuse intervention, l'Institut dispose d'une œuvre d'art d'un intérêt puissant. Un artiste, doublé d'un fervent admirateur du Cardinal, le P. Ephrem de Czynia, a modelé naguère, d'après nature, un Mercier écrivant, qui convient merveilleusement à nos plans. Il s'agit de couler cette œuvre dans le bronze, de lui donner un cadre digne d'elle. Nul doute que pareille idée ne rencontre toute la sympathie de nos anciens élèves et de nos amis, de tous ceux qui gardent un culte pour la mémoire du grand penseur et du grand évêque qui a honoré en Belgique, l'Eglise et l'Université.

S. Em. le cardinal Van Roey a bien voulu accepter la présidence d'honneur du comité qui va se former pour réaliser ce projet.

Ainsi le souvenir du cardinal Mercier se trouvera perpétué à l'Institut qu'il a fondé, à la fois dans l'enseignement qui s'y donne et dans un symbole visible de son activité philosophique et littéraire.

L. NOEL,

Président de l'Institut supérieur de Philosophie
à l'Université de Louvain.

Le héros de la paix

Un monument lui a été élevé dans la basilique de Saint-Pierre. L'inauguration vient d'en être faite, le 22 novembre.

L'artiste l'a représenté, absorbé dans la prière, devant une Vierge de Compassion, dont la figure attristée et en même temps radieuse, se détache sur un fond de visions guerrières. C'est Benoît XV priant pour la paix. Frêle et menu en face d'événements formidables!

Un des premiers jours de la guerre, les Romains le virent dans cette attitude qui caractérise et résume son Pontificat. Une cérémonie expiatoire et impétraire avait attiré la foule des grands jours. Mais aucun déploiement des pompes vaticanes. Ni sonnerie de trompettes thébaines, ni cortège magnifique. En simple mozette, le Pape était venu s'agenouiller, à l'avant de cette foule, devant le Saint-Sacrement exposé. Une voix puissante lut la prière pour la paix, cette prière que nous avons récitée tout le long des années terribles. Les phrases frémissantes étaient alors fraîchement jaillies du grand cœur de Benoît XV.

Son attitude pacifique a été taxée de défaitisme. Ses suggestions de paix, écrites aux chefs des nations belligérantes, le 1^{er} août 1917, furent traitées de haut par les responsables de la prolongation du fléau. C'était l'œuvre, — à les entendre, — d'un homme de bureau, d'un esprit sans vue réaliste et directe des événements.

Or, quelques années plus tard, en 1924, à la séance de clôture de la V^e Assemblée de la Société des Nations, le président Motta lut quelques phrases où se trouvaient nettement exprimé, à son avis, le but vers lequel tendaient les efforts de tous les peuples représentés à Genève. Ces expressions recueillirent une approbation unanime et admirative. Alors seulement l'orateur cita la source à laquelle il les avait empruntées : la Lettre pontificale du 1^{er} août 1917. La plupart des délégués à la Société des Nations ne l'avaient pas reconnue. Et il convient de les en excuser : ils l'avaient lue, aux jours de sa publication avec si peu d'attention!

L'impression produite en un tel endroit et en de telles circonstances par la révélation d'un document public depuis sept ans, se devine sans effort, ainsi que les réflexions qui durent s'imposer à plus d'un grand personnage qui avait joué, sur la scène ou dans les coulisses, un rôle quelconque dans la tragédie mondiale. Le Pape avait été formellement exclu des palabres d'après-guerre. Rien n'est d'ailleurs moins sûr que son acceptation, s'il y avait été invité. Mais voici que la parole lui était donnée après sa mort dans les conseils de la Société des Nations.

Poincaré dut le reconnaître publiquement : il n'était pas possible à Benoît XV d'adopter une autre attitude ni de prendre une autre position dans le conflit mondial. A l'occasion de sa mort, les hommes d'Etat et les publicistes les plus autorisés lui rendirent cette justice un peu tardive :

« Est-il permis à un anticlérical de vieille date, — écrit par exemple Aristide Sartorio, — d'exprimer un jugement sur le Pontife défunt? Benoît XV est un saint! »

La mission religieuse du Pape, la plus haute mission religieuse

TERRE SAINTE

GRAND PÈLERINAGE A PRIX RÉDUIT. DÉPART EN MARS 1929

On s'inscrit dès à présent aux

PÈLERINAGES EDGARD DUMOULIN

147, Boulevard Adolphe Max, 147, BRUXELLES

du monde, lui interdisait de prendre position dans un conflit politique. Si l'Eglise et l'Etat sont deux sociétés distinctes et parfaites, le chef suprême de la première ne doit pas se trouver ni apparaître sur le même plan que les souverains de la société civile. Sinon, c'est la confusion des domaines, des pouvoirs et des responsabilités, au grand détriment de la religion et de la politique. L'influence heureuse et efficace de la religion sur la politique est conditionnée par cette distinction bien nette. Et plus les temps sont troublés et bouleversés, plus éclatante doit être, de la part des autorités religieuses, l'affirmation et la revendication de cette haute indépendance.

Celui qui comprend la nature et les relations des deux pouvoirs ne peut que répéter, mais dans un sens plus profond et plus réel, l'appréciation de Poincaré : « Le Pape ne pouvait pas adopter une autre attitude ni prendre une position différente ! Il ne pouvait que secourir les victimes et invoquer du ciel et de la terre la fin des calamités.

Parmi tous les éloges qui ont été faits de Benoît XV, il n'en est guère d'aussi éloquent que celui de Pastor, l'historien des papes. A l'occasion d'un jubilé scientifique, il prononça un discours où nous trouvons ce passage magnifique sur les papes de notre époque :

« Peu de périodes de l'histoire comptent autant de papes éminents que la nôtre. D'abord le pape martyr Pie IX, que j'ai encore eu la joie de voir lors de mon premier séjour à Rome, en 1876. Puis Léon XIII, prince, diplomate et savant, le Pape qui ouvrit les archives du Vatican, le Pape des Encycliques qui embrassent tous les domaines où sont intéressées la religion et la civilisation. Lorsque, en juin 1903, il ferma ses yeux fatigués, le monde entier se demandait quel homme pourrait bien le remplacer. Et ce fut le saint pape Pie X, le Pape de l'Eucharistie, le ferme défenseur de la Foi. Personne qui ait soutenu son regard ne pourra jamais l'oublier. Vint ensuite un Pape de la qualité de Léon XIII : Benoît XV, le diplomate très habile, le seul qui domina vraiment les redoutables situations de la grande guerre. Il guida la barque de Pierre à travers la tempête qui engloutit trois empires, avec une telle sûreté qu'à sa mort le prestige du Saint-Siège avait grandi aux yeux de tous les peuples. Résultat auquel contribua l'œuvre grandiose de charité qu'il déploya en faveur des peuples les plus éprouvés de l'Europe. Cette œuvre est continuée noblement par le Pontife actuellement régnant. Et elle ne lui fait pas oublier les intérêts de la science et de l'art.

« Mais, pour différents que soient les Papes c'est toujours Pierre qu'en eux nous vénérons.

« Un artiste des catacombes a bien symbolisé cette continuité de Pierre dans la Papauté : une lampe en forme de barque; dans la barque, le Seigneur des vents et des flots; au timon, Pierre. Et l'inscription : « Pierre ne meurt pas ».

Nous avons tenu à rappeler ces textes et ces événements, afin d'associer la *Revue catholique* aux hommages que vient de recevoir à Rome la grande mémoire du Pape de la Paix.

On a rappelé en même temps que cette attitude symbolique, choisie par l'artiste pour immortaliser l'œuvre de son Pontificat, les dernières paroles et les derniers gestes de sa vie. Lorsque ses familiers lui communiquèrent le sentiment des médecins au sujet de la gravité de son état, il répondit avec sérénité et ferveur : « Nous offrons très volontiers notre vie pour la paix du monde ». Et tout près du dernier soupir son aumônier lui demandant de bénir encore une fois sa parenté, il fit avec un effort surhumain un signe de croix imperceptible; de même, à la demande d'une bénédiction pour ses familiers; mais lorsqu'une troisième bénédiction fut sollicitée pour les peuples qui attendaient encore la

paix, le Pape eut un sursaut de vie qui fit frémir les témoins de cette scène; il parut se dégager des bras de la mort qui déjà l'enserraient étroitement, et d'un geste large, bénit trois fois le monde bouleversé.

Quelques instants après, le cardinal camerlingue venait constater la mort. Il appela, selon le rite, trois fois : Benedicte, Benedicte, Benedicte ! Il frappa trois fois le front du mort avec son marteau d'argent, et, se retournant, il prononça les paroles traditionnelles : *Papa vere mortuus est*, le Pape est bien mort. A cette formule, il eût pu ajouter : le Pape est mort vraiment, comme il a vécu, pour la paix du monde !

LOUIS PICARD.

Saint Bernard et la prédication de la deuxième croisade⁽¹⁾

Nul n'ignore ce que furent les croisades, qu'il faut juger d'après l'état social et religieux du monde au XII^e siècle. Magnifiques entreprises de foi et de zèle religieux, mais viciées dans leur manque d'organisation : le défaut d'union, l'ambition de certains chefs, les désordres et les débauches des aventuriers et des gens de fortune qui en faisaient partie, les trahisons même entravèrent les effets immédiats qu'on en attendait.

Cependant, de l'aveu unanime, elles furent riches en résultats qui ont compensé les sacrifices au delà des espérances. Elles ont sauvé l'Europe de l'anarchie, en mobilisant les forces féodales, qui s'entre-détruisaient, contre la barbarie musulmane dont le flot dévastateur menaçait de tout envahir. Les croisades ont arrêté ce flot en l'affaiblissant dans sa source.

Par contre-coup, elles ont contribué à l'unification, à l'organisation, à la formation guerrière de l'Europe, en vue de défenses et de triomphes futurs. Elles ont établi ou favorisé les relations commerciales, intellectuelles et civilisatrices entre les peuples; elles ont promu l'esprit chevaleresque, intensifié et épuré le sentiment religieux, qui sera toujours le grand facteur de civilisation et de prospérité. Qu'on songe aux angoisses de la grande guerre de 1914-1918 et l'on comprendra — toutes proportions gardées, une guerre entre peuples cultivés est toujours une monstruosité — ce que serait devenue l'Europe, si l'on n'avait pas brisé l'invasion des hordes musulmanes !

La première croisade, on le sait, fut décidée au concile de Clermont-Ferrand, tenu par Urbain II (18-28 novembre 1095) au cri de « Dieu le veut ! ». Elle aboutit, après bien des vicissitudes, à la prise de Jérusalem, le 7 juin 1099, où se distingua Godefroid de Bouillon. On sait que le héros n'accepta que le titre de prince, refusant de se parer de la couronne royale, là où Notre Seigneur avait porté la couronne d'épines. Alors aussi furent créées les diverses principautés d'Antioche, d'Edesse, de Tripoli, et fondés plusieurs ordres religieux, les Hospitaliers en 1113, les Templiers en 1118, pour la défense de la conquête.

Mais voici que par un retour offensif des Turcs sous le fameux Zenki, émir d'Alep, tout est compromis. Edesse a été prise et saccagée; rien n'a échappé au massacre. Jérusalem est menacée et l'empire grec lui-même. Que faire? Quarante-cinq ans se sont écoulés depuis la conquête; les chefs valeureux qui l'avaient assurée, les Godefroid, les Baudouin, les Tancrede, les Bohémond sont descendus dans la tombe; leurs successeurs, amollis par le luxe et la débauche asiatiques, ne songent qu'à jouir, et cependant tout est mis à feu et à sang; chrétiens, vieillards, femmes, enfants sont massacrés. Si l'Occident n'intervient pas, tout disparaîtra dans l'effondrement. Alors Raymond d'Antioche, particulièrement menacé, envoie des ambassadeurs au Pape Eugène III, aux fins

(1) Voir la *Revue Catholique des Idées et des Faits*, des 1^{er} et 22^{es} juin, 3^e août, 7 septembre et 11 octobre.

de décider par son entremise le roi de France et l'empereur d'Allemagne à voler au secours de la Terre Sainte. Le moment était propice : le projet ne pouvait que plaire au Souverain Pontife, et le roi de France — tenu par un vœu de son frère Philippe et désireux d'expier le massacre de Vitry opéré par ses troupes — était tout disposé à partir.

Il fait part de sa détermination à ses barons réunis à Bourges (Noël 1145) pour les fêtes de son couronnement. Ceux-ci l'accueillent froidement, et on renvoie l'affaire à la réunion de Pâques, à Vézelay. Le roi mande Bernard, qui refuse formellement son concours, tant que le chef de l'Eglise n'aura pas fait connaître sa volonté. Bientôt une bulle d'Eugène III recommande la croisade et charge Bernard de la prêcher. C'était en assurer le succès. Personnellement l'abbé de Clairvaux y apportait le plus vif intérêt, non seulement à cause de son zèle ardent, mais encore par suite des liens nombreux qui le rattachaient à cette grande œuvre : il avait favorisé l'établissement des Ordres religieux chargés de la défense des Lieux Saints; sollicité d'y faire une fondation cistercienne, il y avait du moins envoyé des Prémontrés; ses relations étaient intimes avec les princes et souverains de Palestine, Baudouin II, Baudouin III, la reine Milisende, le Patriarche, etc.

Bernard, alors dans sa cinquante-sixième année, était à l'apogée de sa gloire, révérend partout comme un apôtre et un prophète. Grâce à lui, l'Ordre cistercien s'est ramifié en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, dans toute l'Europe, et a propagé partout le renom de sa sainteté et de ses miracles.

Le 31 mars 1146 s'ouvre l'assemblée de Vézelay, foule immense d'évêques et de prélats, de chevaliers de tous ordres, de seigneurs et de menu peuple. L'Eglise et les places publiques ne peuvent contenir la multitude. On construit en dehors, sur le flanc d'une colline, une espèce de promontoire avec une tribune où prend place le roi Louis VII, la poitrine déjà ornée d'une croix précieuse que le Pape lui a envoyée. Et voilà que Bernard apparaît dans sa bure; tous les regards sont fixés sur sa maigre stature et sur son visage émacié.

La première émotion calmée, l'abbé lit la bulle du pape Eugène : La chrétienté est en péril : c'est l'honneur des premiers croisés — en particulier des croisés français — d'avoir arraché Jérusalem aux mécréants : « A vous de défendre et de sauver l'œuvre ! Aux armes ! délivrez vos frères captifs, vengez la sainteté du nom chrétien; votre valeur, dont la réputation est répandue dans tout l'univers se conservera sans tâche et recevra un nouvel éclat ! »

Suit l'énumération des indulgences et des privilèges : la rémission des fautes (peines dues aux péchés); les femmes, les enfants et les biens sous la sauvegarde de l'Eglise; le Ciel pour ceux qui mourront martyrs de la plus sainte des causes!

Bernard parle alors.

Son discours n'a pas été conservé, mais jamais, paraît-il, son éloquence n'avait brûlé d'une flamme pareille.

Des cris de pieuse impatience l'interrompirent : « Des croix! des croix! donnez-nous des croix! »

Et on se précipite sur lui pour en recevoir. Celles qu'on avait préparées ne suffisent pas; ses habits sont mis en morceaux pour en distribuer : le roi, la reine, les barons et feudataires, les évêques, les chevaliers, tout le peuple est entraîné dans le mouvement. On se donne rendez-vous pour le départ et, en souvenir de la journée, on laisse sur place la tribune d'où saint Bernard a prêché. Elle resta, on le sait, exposée à la vénération des fidèles jusqu'à la Révolution française. Le succès était complet. Le Ciel intervenait d'ailleurs, visiblement, par de nombreux miracles.

Et alors on vit le grand enivré de Dieu, au corps si frêle, aux traits si émaciés qu'il semblait déjà touché par la mort, voler de ville en ville, de province en province, recruter partout avec le même succès des armées de croisés pour le Christ : « Vous avez ordonné, écrit-il au Pape, j'ai obéi : les villages et les bourgs seront déserts... le succès est le vôtre! »

Et après la France, c'est le Nord et l'Allemagne. On le suit à Arras, à Bruges, à Afflighem où, d'après la légende connue, il salue la Vierge qui lui répond en s'inclinant « Salve, Bernarde! ». Il est à Liège, à Worms, à Mayence, où il apaise les troubles causés par un fanatique qui avait fait massacrer les Juifs. « Cet homme, dit-il, n'a reçu sa mission ni de Dieu ni des hommes. Il est moine? Qu'il sache que son office n'est pas d'enseigner, mais de pleurer... C'est le démon qui l'inspire! » Ajoutons qu'il eut parfois d'autres échappées moins tendres.

Il fallait gagner Conrad, alors occupé à réduire le soulèvement des Gueltes et des Siciliens : « Unissons-les, se dit Bernard, contre

les Turcs ». Et il adresse un manifeste au peuple allemand dont il exalte la bravoure : « Voici une bonne occasion de vous couvrir de gloire! ». Les populations viennent à lui : c'est l'envoyé de Dieu. A sa voix, pauvres et menues gens, riches et pécheurs endurcis prennent la croix : il ne sait parler leur langage, mais sa vue suffit : il est à Bâle, à Schaffhouse, à Constance, à Zurich, à Strasbourg; enfin, à la diète de Spire (décembre 1146) qui l'accueille d'abord froidement, il emporte tout d'assaut dans une apostrophe enflammée. Conrad, Barberousse, princes, clergé et peuple, tous se font croisés : on en estime le nombre, rien qu'en Allemagne, à un million ou un million et demi (1).

Sa tâche est finie; repassant par Liège, Huy, Gembloux, Villers, Fontaine-l'Évêque, Mons, Cambrai, Reims, il est reçu triomphalement par Louis le Jeune et par les ambassadeurs de Conrad à Châlons, et enfin, il rentre à Clairvaux.

A Clairvaux! Que de fatigues, que d'émotions dans ce voyage, miracle et traînée de miracles!

Le repos cependant ne fut pas long.

Enhardi par le succès, poussé par son zèle torturant, c'est l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la Bohême, la Bavière, la Pologne, le Danemark qu'il mobilise par ses lettres : les couvents cisterciens — disséminés dans toute l'Europe — lui en fournissent le moyen. Il est aux côtés du roi, avec les ambassadeurs de Conrad et du roi de Sicile, pour fixer l'itinéraire de l'expédition. Il désigne les deux ministres, Suger et le comte de Nevers, qui tiendront les rênes du gouvernement en l'absence du roi. Il est mandé à la diète de Francfort pour régler une expédition contre les Slaves qui menaçaient, eux aussi, l'Occident. De nouveau éclatent des miracles de premier ordre : guérisons de paralytiques qui emportent leur grabat et se font croisés. On veut voir le thaumaturge, entendre sa voix, toucher le bord de ses vêtements. On s'écrase pour l'approcher. Un jour, au sortir de la cathédrale, la presse est si grande que l'empereur Conrad — très robuste et de haute taille — l'emporte sur ses épaules pour qu'il ne soit étouffé.

Le pape Eugène III arrive en France et approuve toutes les décisions prises pour la croisade. Le 12 juin 1147, à Saint-Denis, le Souverain Pontife, ayant pris sur l'autel l'oriflamme, la panetière et le bourdon de pèlerin, les remit solennellement au roi, en présence de la reine Éléonore et de sa mère Adélaïde. La foule gémissait et criait. Pour échapper aux manifestations, le roi se retira dans le cloître des moines avec un petit nombre de siens, mangea à leur réfectoire et, ayant embrassé tous ceux qui l'entouraient, se retira suivi de leurs prières et de leurs larmes (*Od. de Deuil*, trad. Guiz. *Mém. Hist. Fr.*, t. 24, p. 240).

PAUL MITERRE. 1

Guillaume I^{er} et les partis belges

1815-1830⁽²⁾

Exception faite pour les rares Belges arrivés à de hautes situations dans l'administration ou les armées impériales et pour quelques industriels bénéficiant des fournitures militaires et de l'ouverture du vaste marché français, personne en Belgique ne regretta la chute du régime napoléonien. Les cosaques de l'avant-garde

(1) C'est à Spire, d'après la légende, que saint Bernard ajouta au *Salve Regina* la finale : « O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria! ». En usage, paraît-il, à Notre-Dame du Puy, où les troubadours chantaient leurs vers en l'honneur de la Vierge, Bernard avait pu l'y entendre. Était-elle connue à Spire? On peut en douter, et Bernard, poursuivant les chants, aurait couronné là la magnifique antienne.

(2) Cet article, comme celui que nous avons publié, dans notre précédent numéro, est extrait de l'étude du vicomte Ch. Terlinden sur *La vie politique, la formation et l'évolution des partis* qui formera la première partie du tome II de *l'Histoire de la Belgique contemporaine* actuellement sous presse.

des armées alliées furent accueillis dans toutes les villes avec un enthousiasme indescriptible. Nos pères espéraient voir se lever enfin l'aube radiante de la liberté. Nous avons exposé ailleurs, en parlant de la formation du royaume de Belgique, les raisons pour lesquelles, en grande partie à cause de l'attitude même des partis conservateur et libéral, les Alliés ne crurent pas pouvoir confier aux Belges seuls la haute mission internationale imposée par sa situation même à leur pays et adoptèrent l'idée d'unir la Belgique à la Hollande pour constituer une barrière contre la France.

Cette réunion à un pays protestant, rival heureux de la Belgique depuis plus de deux siècles sur le terrain économique comme sur le terrain politique, fut très mal vue, dès le début, par les conservateurs catholiques. Guillaume I^{er}, après quelques avances faites au clergé, ne tarda pas à montrer ses véritables dispositions en faisant expulser brutalement Mgr Ciamberlani, agent du Saint-Siège, chargé de régler les affaires ecclésiastiques de la Belgique.

Le conflit prit un caractère nettement politique lorsque, faute d'une déclaration explicative sur le sens véritable et la portée réelle des dispositions de la *Loi fondamentale* proclamant la liberté de conscience et l'égalité de tous les cultes, les « notables » eurent à une très grande majorité, rejeté le projet. Tous les catholiques par obéissance aux instructions des évêques avaient voté contre ou s'étaient abstenus.

On sait que, par une singulière application du sophisme : « qui ne dit mot, consent », le roi Guillaume fit compter les abstentions comme des adhésions tacites, ce qui donnait une majorité de dix voix, et déclara la *Loi fondamentale* acceptée. Cette manœuvre ne faisait que déplacer la question. Les catholiques pouvaient-ils prêter serment de fidélité à la constitution ainsi condamnée par les évêques? Le fameux *jugement doctrinal* rédigé par le prince de Broglie, évêque de Gand, le leur interdit formellement et, dociles, ils refusèrent en masse le serment de fidélité à la *Loi fondamentale*, et ceux d'entre eux qui exerçaient des fonctions publiques démissionnèrent.

Une simple explication du Gouvernement, disant qu'il n'attachait à ce serment qu'une « portée purement civile », sans obliger ceux qui le prêtaient à approuver par là-même les doctrines de toutes les communions religieuses, eût suffi pour dissiper le malentendu. Mais le Roi s'obstina, préférant, en gardant le silence à ce sujet, trouver l'occasion de faire la guerre au clergé et d'écarter les catholiques, c'est-à-dire l'immense majorité des Belges, de toutes les fonctions publiques. La persécution fut extrêmement violente : l'évêque de Gand fut condamné au bannissement et la sentence prononcée contre lui fut affichée sur un poteau, au Marché du vendredi, entre deux voleurs condamnés à la marque et au carcan, le clergé flamand eut à subir à la fois la sévérité des tribunaux et les tracasseries de l'administration et cette persécution ne prit fin qu'en 1821, lorsque le prince de Broglie fut mort en exil.

* * *

En même temps qu'il recourait à la sévérité contre la tête de l'opposition épiscopale, le Gouvernement s'était efforcé de donner au clergé belge un chef docile. Le siège archiepiscopal de Malines étant vacant, le Roi y nomma le prince de Méan, ci-devant prince-évêque de Liège. Il s'arrogeait ainsi, d'une façon tout à fait arbitraire, le droit conféré au premier consul par le Concordat de 1801, droit qui devenait caduc au cas où le successeur de celui-ci serait « acatholique ». De plus, l'archevêque, ainsi irrégulièrement nommé, ne se faisait aucun scrupule de prêter le serment de fidélité à la *Loi fondamentale*, se mettant ainsi, au grand scandale des catholiques, en opposition avec tous ces collègues de l'épiscopat.

Le Saint-Siège, sollicité par le Roi de donner au prince de Méan, les bulles d'institution canonique fit preuve de la plus grande modération. Après avoir affirmé ses droits concernant les nominations épiscopales et avoir approuvé la conduite des autorités ecclésiastiques belges, il consentit, les principes étant ainsi sauvegardés, à expédier les bulles à l'archevêque nommé, à la condition que celui-ci déclarât que, par le serment prêté à la constitution, il n'entendait « s'engager à rien qui fût contraire aux dogmes et aux lois de l'Eglise ». Il n'aurait tenu au Gouvernement, pour faire la paix avec les catholiques, que d'expliquer, comme l'avait fait le prince de Méan lui-même, la portée du serment de fidélité à la *Loi fondamentale*. Mais le Roi ne voulait la paix que lorsqu'il serait définitivement débarrassé de son principal adversaire, le prince de Broglie. En effet, ce ne fut qu'après la mort de ce prélat que le baron Goubau, directeur-général pour le culte catholique, expliqua par lettre-ouverte la portée du serment de fidélité à la *Loi fondamentale* dans le sens même de la déclaration du prince de Méan. Ainsi le serment devenait licite pour les catholiques et toute cause de difficulté semblait écartée.

* * *

Au cours de la lutte contre le clergé et contre les catholiques, un rapprochement s'était opéré entre le Roi et les libéraux belges. La *Loi fondamentale* donnait satisfaction à ceux-ci. Comme le remarque M. van Kalken, elle réalisait en somme le vieux programme des Vonckistes. Elle proclamait le principe de la séparation des pouvoirs. En dépit de la part du lion laissée à l'Exécutif dans un régime dépourvu de responsabilité ministérielle, avec des Chambres privées du droit d'initiative, du droit d'amendement, ainsi que du droit de contrôle, le budget étant décennal, ce système pouvait passer pour libéral en comparaison du système d'absolutisme complet qui pesait à la même époque sur la plupart des pays d'Europe. De plus, la composition de la seconde Chambre des Etats généraux, où, à côté de l'ordre équestre, les villes et les campagnes avaient leurs députés, assurait la prépondérance de la bourgeoisie. Il en était de même pour le mécanisme électoral, compliqué et hiérarchisé de façon à ne donner accès à la représentation qu'à un choix restreint de censitaires. Enfin les articles de la *Loi fondamentale* proclamant la liberté de conscience et des cultes et rendant impossible la restauration du clergé dans ses anciens droits, dans la direction exclusive de l'état civil et dans le contrôle de l'enseignement, étaient accueillis avec joie par les adeptes des idées nouvelles qui s'étaient considérablement multipliés pendant la domination française. Ainsi les bourgeois épiciens et sceptiques, disciples des philosophes, les juristes formés à la grande école des rédacteurs du Code civil, tous les défenseurs de l'Etat laïc et de la société civile, tels les députés aux Etats généraux : Reyphins, Dotrengé et Olivier Leclercq, pompeusement dénommé « l'enfant de la Révolution », tout en se parant du titre de libéraux, se groupèrent autour du Roi pour l'appuyer dans sa lutte contre l'épiscopat et les catholiques et dans ses efforts pour assurer la prépondérance de l'Etat laïc.

En même temps la façon dont Guillaume I^{er} interpréta la *Loi fondamentale* et dont il parvint, comme le dit Thorbecke, à faire de son royaume « un Etat napoléonien à façade constitutionnelle », lui valut l'appui de tous les anciens fonctionnaires de l'Empire. Il put ainsi s'entourer, dès les débuts de son règne, d'hommes formés au service de l'Etat français. Ces hommes, que leurs adversaires catholiques appelaient les « Buonapartistes », devinrent les plus fermes soutiens du nouveau gouvernement. Cette classe d'hommes nouveaux, acheteurs de biens nationaux, jacobins nantis, fonctionnaires rigides, et industriels ambitieux servirent Guillaume, comme ils avaient servi Napoléon, parce qu'ils voyaient

en Guillaume, comme ils avaient vu en Napoléon, le garant du régime moderne. Ils se disaient libéraux, mais, remarque fort judicieusement M. Pirenne, ils ne l'étaient que « dans la mesure où le libéralisme se confond avec l'attachement aux principes de la société civile. Cela revient à dire qu'ils sont avant tout anticléricaux, car c'est l'Eglise qui, maintenant, par la revendication de ses anciennes prérogatives, dirige le mouvement contre la société nouvelle que la Révolution triomphante a stabilisée ».

En même temps, par la présence à Bruxelles de nombreux Français expulsés par la Restauration, parmi lesquels figuraient en grand nombre des journalistes et des pamphlétaires, notre capitale devint un centre des plus actifs d'agitation politique et de propagande libérale. Comme le gouvernement des Bourbons, objet de l'animosité et des critiques de ces exilés, menait une politique d'étroite union avec l'Eglise, leurs attaques revêtirent un caractère nettement anticlérical qui devait avoir sa répercussion sur l'évolution du libéralisme belge. Ces exilés français devinrent également les réorganiseurs de la franc-maçonnerie en Belgique et le Roi s'efforça d'utiliser les Loges à son profit en les détachant du Grand Orient de France pour leur donner un caractère national. Son second fils, le prince Frédéric, devint en 1818 grand-maître de toutes les Loges du royaume, les officiers y entrèrent en grand nombre, et ainsi le gouvernement croyait tenir, entre ses mains les éléments les plus actifs de l'opinion libérale.

* * *

Tandis que la résistance des catholiques à la *Loi fondamentale* et aux nouvelles institutions devenait de plus en plus énergique, et que le ton de leurs polémistes s'exacerbait contre les doctrines « qu'on a nommées libérales, comme les Grecs appelaient les *Furies* : Euménides », tous les partisans des idées nouvelles, de l'Etat laïc, de la prédominance du pouvoir civil se groupaient de plus en plus étroitement autour du trône. S'appuyant ainsi sur tous les Hollandais et sur tous les libéraux belges, le roi Guillaume voyait s'aplanir les difficultés de la tâche ardue de l'« amalgame » des deux parties du royaume, que lui avaient prescrit les Puissances.

Seuls les catholiques osaient lui tenir tête, seuls, vis-à-vis du souverain étranger, ils représentaient le vieil esprit national dans ce qu'il avait de plus traditionnel : la défense de l'Eglise et la lutte contre l'autorité centralisatrice. Cette résistance, le Roi veut à tout prix la briser ! C'est pourquoi il se garde de profiter des moyens d'apaisement que lui offrent la fin des difficultés de conscience relatives au serment et la disparition de Mgr de Broglie, et il s'efforce de créer un catholicisme national et dynastique et de monopoliser l'enseignement en reprenant le programme de Joseph II.

Encouragé par l'esprit conciliant dont avait fait preuve le Saint-Siège, Guillaume crut un moment pouvoir profiter de la négociation d'un concordat pour faire admettre ses prétentions césaro-papistes par la Cour de Rome. Il dut bientôt y renoncer et, après dix mois de négociations stériles, il renvoya le nonce Nasalli, dont il avait lui-même sollicité la mission. Il résolut alors d'atteindre son but par deux moyens à la fois : en organisant, fût-ce même au moyen d'un schisme, une *Eglise belge* indépendante de Rome et complaisante à l'égard du pouvoir civil et en faisant, par l'enseignement officiel, un jeune clergé imprégné des doctrines fébromiennes et docile aux suggestions gouvernementales. Telle fut la raison d'être du projet d'arrêté ou de *pragmatique*, par lequel le fameux ministre Van Maanen voulut constituer une *Eglise belge*, conservant ses dogmes et sa hiérarchie, mais indépendante

du Pape, à la façon de l'Eglise anglicane ou de la petite Eglise janséniste de Hollande.

Telle fut aussi la raison d'être des deux fameux arrêtés du 14 juin 1825d, ont l'un supprimait d'un trait de plume tous les établissements libres d'enseignement moyen, y compris les petits séminaires, et dont le second établissait à Louvain le fameux *Collège philosophique*, réincarnation du *Séminaire général* de Joseph II. La fréquentation de cet établissement était rendue obligatoire pendant deux années pour tous les jeunes gens se destinant à l'état ecclésiastique. Un troisième arrêté, pris le 14 août suivant, fermait l'accès des universités et de toutes les carrières civiles et ecclésiastiques aux jeunes gens ayant fait leurs études à l'étranger. Les petits séminaires étaient brutalement fermés et les Frères de la Doctrine chrétienne étaient expulsés du royaume.

* * *

Dans cette politique persécutrice tous les libéraux belges faisaient bloc autour du Roi. Ils dénonçaient dans leur presse l'« arrogance sacerdotale et criaient au péril clérical en montrant que les manœuvres de la *Congrégation* après avoir asservi la France devenaient menaçantes pour la Belgique. Le ton de la polémique devenait des plus violents, les catholiques traités de « Jésuites » et de « bonnets carrés » jetaient à la tête de leurs adversaires les épithètes de « jacobins » d'« athés » de « bonnets rouges ».

En attendant la résistance du clergé et des catholiques s'organisait. Le prince de Méan rompait avec le Roi et refusait net son concours au Gouvernement ; l'organisation et le recrutement du Collège philosophique se heurtaient à des difficultés très graves ; l'application rigoureuse des lois, dites de « police du culte » ne donnait aucun résultat. Le clergé et tous les catholiques restaient inébranlables dans leur opposition à la politique sectaire du gouvernement. La situation devenait aussi grave qu'au temps du *Jugement doctrinal* et de la question du serment, le mécontentement agitait les masses encore très religieuses du peuple dans les provinces méridionales ; la presse catholique s'organisait, le *Courrier de la Meuse*, à Liège et le *Catholique des Pays-Bas*, à Gand énonçaient l'opinion de la bourgeoisie restée en grande partie pratiquante, et, à la seconde Chambre des Etats généraux, lors de la discussion du budget, plusieurs voix s'élevaient énergiquement en faveur de la liberté d'enseignement. Le Gouvernement comprit qu'il s'était engagé dans une impasse.

* * *

Sur ces entrefaites le nouveau ministre de l'Intérieur, van Gobbelschroy, choisi par le Roi parmi les libéraux belges qui soutenaient le plus énergiquement le Gouvernement, conseilla au souverain de recourir une fois de plus à la diplomatie et de renouer avec Rome les négociations rompues depuis 1822. Le comte de Celles, un de ces « bonapartistes » ralliés en 1815 au nouveau gouvernement, fut envoyé à Rome pour négocier un concordat avec le pape Léon XII. Après des pourparlers laborieux et divers incidents provoqués par le mauvais vouloir du gouvernement néerlandais, on aboutit, le 18 juin 1827, à la signature d'un concordat, accompagné d'une bulle explicative. Ainsi, à la grande joie des catholiques, devaient prendre fin toutes les difficultés pendantes entre l'Eglise et l'Etat. Le *Collège philosophique* perdait son caractère obligatoire et on pouvait croire, au ton des journaux, à une réconciliation complète des catholiques avec la dynastie.

♦♦♦♦

Malheureusement le concordat se heurta à l'opposition formidable non seulement des calvinistes de Hollande, mais aussi des libéraux belges alliés du Gouvernement dans sa campagne contre le clergé. La presse anticléricale protesta avec la dernière violence contre l'inutilité de ce qu'elle appelait la « capucinade de M. de Celles ». Au cas où l'opinion catholique parût à craindre, le *Journal des Pays-Bas* déclarait que « de simples jugements de police correctionnelle suffisaient pour la réprimer ». Devant cette opposition des éléments qui avaient été jusqu'alors ses meilleurs appuis, le Gouvernement hésita. Le ministre de l'Intérieur van Gobbelschroy recourut à un expédient et, dans une circulaire qu'une « heureuse indiscretion » dit de Potter, communiqua à la presse, fit connaître que l'exécution du concordat et de la bulle explicative serait ajournée et que rien n'était changé concernant le *Collège philosophique* et l'enseignement.

A cette nouvelle, libéraux belges et calvinistes hollandais exultèrent. La persécution reprit de plus belle, les condamnations plurent sur les ecclésiastiques et plusieurs d'entre eux furent jetés à Saint-Bernard au milieu des voleurs et des escrocs. Cette mauvaise foi du Gouvernement indigna profondément les catholiques, dont le bénéfice du concordat fut perdu pour la dynastie et, cette fois, sans retour. La rupture était complète et irréparable.

Or, précisément à cette époque allait entrer en scène une nouvelle génération de libéraux, inspirée d'un idéal tout autre que celui des soi-disant libéraux de 1815. Les échos de la lutte entre le libéralisme parlementaire français et le gouvernement de Charles X étaient parvenus aux oreilles de la jeunesse sortie des trois universités des provinces méridionales. Les discours de Royer-Collard, les écrits politiques de Benjamin Constant et les travaux de Guizot et de Cousin, en réaction contre les doctrines sensualistes et sceptiques du XVIII^e siècle, passionnaient les jeunes libéraux pour un système constitutionnel et parlementaire bien éloigné des conceptions gouvernementales du roi Guillaume, en même temps qu'ils les disposaient à des idées de tolérance. Tout en restant défiants à l'égard de l'Eglise, ils n'avaient pas contre elle les préventions et les rancunes de ceux qui avaient connu l'ancien régime et ils haïssaient autant le despotisme politique que le fanatisme confessionnel. Ils voyaient combien le Roi, en s'appuyant à la fois sur le calvinisme hollandais et sur l'anticléricisme des vieux libéraux belges, avait pu fortifier son pouvoir personnel et gouverner selon la formule désuète du despotisme éclairé. Aussi entraient-ils en campagne pour revendiquer la liberté de la presse, l'octroi aux Chambres des droits d'initiative et d'amendement, le vote annuel du budget, la responsabilité ministérielle, et même, comme la préconisait déjà, depuis 1824, le journal français *Le Globe*, devenant en quelque sorte l'oracle de ces néo-libéraux, la liberté de l'enseignement.

Une ardente jeunesse, sincèrement éprise de la liberté sous toutes ses formes : Lebeau, Devaux, Gendebien, Jean-Baptiste Nothomb, Sylvain van de Weyer, les frères Rogier, les deux de Brouckère, emplît la presse et le barreau de ses revendications. De nouveaux journaux le *Mathieu Laensberg*, à Liège, *Le Belge*, à Bruxelles, rompent en visière avec les vieux journaux défenseurs du libéralisme ministériel. A ces jeunes gens allaient se joindre quelques-uns de leurs aînés, tel Louis de Potter qui, renonçant à « chercher des armes dans l'arsenal des papes, pour les combattre et renverser le colosse sacerdotal », rompait avec le Gouvernement qu'il avait jusqu'alors ardemment soutenu dans sa lutte contre l'Eglise et apportait à la cause de la liberté le concours de son

admirable talent de polémiste et l'ardeur de ses convictions démocratiques. Ainsi le nouveau libéralisme passait tout entier à l'opposition.

Il allait y rencontrer les catholiques qui avaient définitivement rompu avec le Gouvernement, le refus d'exécuter le concordat leur ayant montré, comme l'écrivait Gerlache, « qu'aucune paix n'était possible avec des gens qui violaient aussi impudemment toutes leurs promesses ». Or précisément un changement, tout aussi important que celui que l'on pouvait constater parmi les libéraux, s'était manifesté chez les catholiques belges. Sous l'influence de Lamennais, ils avaient rompu avec les théories de l'ancien régime, ils renonçaient à revendiquer pour l'Eglise, comme l'avait fait Mgr de Broglie, la prééminence dont elle avait jadis joui et proclamaient la nécessité pour elle de chercher dans la liberté son salut contre la tyrannie du pouvoir temporel.

Ces idées de Lamennais avaient fourni aux catholiques belges une formule excellente pour organiser la résistance au Gouvernement. Elles avaient conquis à la fois le clergé et les laïques, la presse catholique leur avait donné une énorme diffusion et, ainsi, rompant avec la tradition absolutiste du XVIII^e siècle, les catholiques se montraient prêts à se réconcilier, sur la base de la liberté en tout et pour tous, avec la société moderne. Par cette transformation complète de leur idéal politique, les catholiques rendaient possible une entente avec les libéraux qui avaient répudié l'anticléricisme gouvernemental. Aux libéraux, recrutés presque uniquement dans la bourgeoisie urbaine et minorité dans le pays, les catholiques apportaient pour forcer la main du Gouvernement l'appui des masses profondes de la nation. Le bon sens national devait, de part et d'autre, pousser à la conclusion d'une entente. « Les catholiques et les libéraux, dit de Gerlache, reconnaissent qu'ils ont été dupes d'une politique artificieuse, également funeste à tous; qui si chacun a ses griefs particuliers, il en est de communs sur lesquels on peut s'entendre ». C'est ainsi que ces deux partis que l'on avait toujours crus irréconciliables furent amenés par une opposition commune à se prêter un mutuel appui.

Aussi lorsque, le 25 mars 1827, un jeune publiciste de talent, Paul Devaux, eût publié dans l'organe du néo-libéralisme liégeois *Le Mathieu Laensberg*, une exhortation à faire trêve aux querelles religieuses qui, en divisant l'opinion, ne pouvaient que retarder le progrès politique, son appel trouva un accueil favorable chez Bartels, directeur du *Catholique des Pays-Bas*, chez Kersten, directeur du *Courrier de la Meuse* et chez l'abbé de Haerne, qui mit immédiatement son talent au service d'une politique d'union. Bientôt, le *Courrier des Pays-Bas*, le plus influent des journaux libéraux, prit, lui aussi, l'union sous son puissant patronage et, le 8 novembre 1828, la plume éloquent de fameux de Potter faisait évanouir, dans un article étincelant de verve, le fantôme du jésuitisme, dont le Gouvernement s'était servi pour refuser aux Belges toute réforme et toute concession, et sonnait le ralliement de tous les opposants contre les « ministériels ».

Déjà le 23 juillet 1828 le *Mathieu Laensberg* avait pu annoncer la conclusion de l'alliance catholico-libérale et, en janvier 1829, imitant ce que le fameux O'Connell avait entrepris pour affranchir l'Irlande, les Belges organisèrent une formidable campagne de pétitions pour le redressement des griefs. Au début, certaines reminiscences du passé, certaines préventions même, faillirent

compromettre la portée du mouvement : à Bruxelles, certains libéraux ne voulaient pétitionner que pour la liberté de la presse; à Gand, certains catholiques ne voulaient pétitionner que pour la liberté d'enseignement. Mais le désir unanime d'entente triompha de ces dernières hésitations. Les chefs catholiques, le comte de Merode, le vicomte Vilain XIII, le comte de Robiano, de Gerlache, Raikem, Ducpétiaux, entrèrent en relations cordiales et confiantes avec les chefs du mouvement libéral. L'Union des Oppositions se scella plus solide que jamais sur le programme des « six libertés », de l'équilibre des pouvoirs, de la responsabilité ministérielle et de la juste répartition des emplois entre Belges et Hollandais. Des centaines de milliers de signatures émanées de toutes les régions du pays, de toutes les classes sociales, sans distinction entre les deux grands partis, montrèrent, d'une façon imposante et parfaitement légale, la puissance et la solidité de cette *Union nationale* basée sur l'assentiment quasi-unanime de la nation.

* * *

Seuls un certain nombre de vieux libéraux de 1815, recrutés surtout dans le monde de l'administration et dans celui des affaires, dans le corps équestre et parmi les gens de loi, restèrent jusqu'au bout fidèles au roi Guillaume et continuèrent à soutenir la politique gouvernementale contre ce qu'ils appelaient les menaces de l'ultramontanisme. Cette fraction anticléricale allait, après 1830 former le parti orangiste dont l'activité ne devait prendre fin qu'en 1840. Mais ce parti fut toujours un état-major presque sans troupes, dont l'influence ne prévalut pas plus contre l'Union nationale qu'elle ne devait prévaloir plus tard contre la consolidation de l'indépendance.

Plus rien ne devait arrêter le mouvement. Ni les concessions tardives faites par le Roi en appliquant le concordat et supprimant le Collège philosophique, ni les efforts de l'interneuse Capaccini, effrayé de ce qu'il appelait l'alliance « monstrueuse » des catholiques et des libéraux, ni les poursuites rigoureuses contre les journalistes libéraux de Potter et Tielemans et les journalistes catholiques Bartels et de Nève, ni les efforts de la presse officieuse dirigée par un ex-forçat Libri-Bognano, ni même les arrêtés par lesquels, au cours de l'année 1829 et au début de 1830, le Roi redressa la plupart des griefs dont se plaignaient les Belges, ne parvinrent à enrayer les progrès de l'Union nationale. Ce mélange de concessions inutiles et de rigueurs impuissantes ne faisait que cimenter l'union catholico-libérale en lui donnant conscience de sa force. Le sentiment national s'était superposé aux revendications politiques et aux intérêts économiques pour exiger la dissolution de l'« amalgame » imposé par les articles de Londres. Entre le Roi et l'opposition la conciliation n'était plus possible.

Bien que les chefs de l'Union nationale ne voulussent pas recourir aux moyens violents, bien qu'ils déclarassent ne demander des réformes que dans le cadre des institutions légales et ne pas vouloir toucher à la dynastie, la contradiction entre le sentiment national belge exaspéré et le caractère entier et despotique du Roi était arrivée au point où, comme le dit M. Pirenne, « on flottaient entre un coup d'Etat et une révolution ».

Vicomte Charles TERLINDEN
Professeur à l'Université de Louvain.

L'opposition en histoire

L'abîme entre la façon catholique d'envisager l'histoire et la non-catholique est large et profond. Il est particulièrement difficile de jeter un pont sur cet abîme, parce que la controverse entre les catholiques et leurs adversaires concerne principalement la conception même de l'histoire. Il semblerait même que vouloir combler l'abîme est impossible, puisque, par définition, l'attitude « historique » de l'un est refusée par l'autre.

Ceci est particulièrement vrai chez les nations de culture protestante, et est plus évident en Angleterre que partout ailleurs. Car en Angleterre toute l'histoire nationale est basée sur l'hypothèse que, non seulement la prospérité matérielle, mais tous les avantages, quels qu'ils soient, sont des résultats de la grande transformation que le pays subit au XVI^e siècle.

Si la seule chose à faire en l'occurrence était de concilier la préférence catholique et la non-catholique, la chose serait en effet impraticable sur le terrain de l'histoire. Il faudrait commencer par la philosophie, et tant qu'on n'aurait pas converti l'opposition en termes philosophiques tout terrain commun manquerait.

Mais la question présente un autre aspect, et, sous cet aspect-là, un pont peut être construit. Je veux parler de la méthode. Nous ne pouvons en fin de compte ni par l'argument historique ni par l'évidence historique, décider si c'est la catholique ou l'anti-catholique qui est la bonne. Mais nous pouvons expliquer certaines habitudes de l'esprit catholique appliqué à l'étude de l'histoire, et une telle explication peut déterminer un commencement de compréhension.

Il faut constater, dès l'abord, que l'historien catholique ne défend pas une vue officielle ainsi que le fait généralement son adversaire. Il n'y a aucune raison intrinsèque pour que la Religion incline vers telle ou telle école dans l'interprétation du passé. Il n'y a aucune raison, par exemple, qui empêche un catholique de soutenir la théorie romaine ou la théorie teutonienne des origines anglaises, ou la pré-romaine; il n'y a aucune raison pour qu'il n'attribue pas le déclin du Moyen âge à la peste, ou bien pour qu'au contraire il ne considère pas la peste comme un facteur de peu d'importance.

Même dans les plus grandes lignes, la religion en elle-même n'est liée à aucune vue particulière de l'histoire, pas plus qu'elle ne l'est à une école particulière de philosophie. Mais il y a un certain effet produit par l'esprit catholique sur la méthode historique; il y a certaines règles importantes s'imposant à l'esprit catholique quand il s'occupe d'histoire, qui demandent à être exposées si l'on veut expliquer la différence entre nous et ceux dont l'histoire nous paraît incongrue.

* * *

Je crois que ces règles peuvent être ramenées à cinq, que je voudrais examiner dans leur ordre. Et je conclus que si nous avons nous-mêmes une idée claire de ces règles, et si ceux qui ne pensent pas comme nous savent que nous travaillons selon ces règles, l'opposition sera mieux comprise, et un terrain commun peut-être établi.

Il y a, premièrement, la règle de saisir la continuité; puis, la règle d'estimer la tradition; ensuite, et alliée à cette dernière, la règle de préférer le qualitatif au quantitatif, c'est-à-dire la règle de mettre en évidence ce qui n'est pas susceptible de mesure exacte plutôt que ce qui peut-être mesuré ainsi. Il y a le principe essentiel que le moral précède le matériel dans la relation de cause à effet. Enfin, il y a la règle que la présomption du progrès est inadmissible.

Ces cinq points me semblent être les marques de l'esprit catholique quand il aborde l'histoire, et me paraissent être faibles ou non existants dans l'attitude non-catholique d'aujourd'hui.

Examinons les dans leur ordre. La plus grande lacune dans l'histoire contre laquelle nous luttons, c'est le manque de continuité. On peut dire avec vérité que l'homme d'instruction moyenne

élevé en dehors des influences catholiques voit le passé de l'Europe comme quelque chose qu'il comprend à ses origines : le monde païen ; quelque chose qu'il comprend aujourd'hui : le monde moderne ; et, entre les deux, tout un millier d'années, auxquelles il est plus ou moins étranger, et dont la première partie est, pour lui, presque sans signification aucune. En d'autres mots, il ne considère pas notre civilisation, comme une seule chose dans le temps.

Or, le catholique, même le moins instruit, est nécessairement dans un autre monde. Il possède les institutions qui, de fait, exemplifient la continuité ; et il est remarquable de constater combien, dans les pays de culture catholique, ce sens de la solidarité avec le passé, ce sens d'une identité et d'une personnalité reliant les siècles chrétiens entre eux, et ceux-ci à l'antiquité païenne, est vif dans toutes les classes de la société. Et ce n'est pas une question de connaître un grand nombre de faits relatifs à ce développement de l'Europe moyenâgeuse oubliée et incomprise : un homme peut avoir mis sur fiches un million de ces faits, et pourtant savoir moins du Moyen âge qu'un homme à moitié instruit mais qui pratique la Messe.

Et, de même que nous comprenons et utilisons la continuité dans le temps, ainsi nous comprenons et employons la continuité dans l'espace. Nous percevons cette personnalité de l'Europe, ou, plutôt, du Christianisme, presque comme nous percevons une individualité humaine. Nous comprenons le grand mot de Napoléon, que : « toute guerre en Europe est une guerre civile ». Cette phrase n'est-elle pas dépourvue de signification pour ceux qui n'ont pas ce sens ? N'incluraient-ils pas, eux, le Japon ?

* * *

Le point suivant, c'est la tradition considérée comme un élément de la certitude historique. Nous savons que cette valeur de la tradition a été soulignée fortement dans de récentes déclarations théologiques ; mais je ne parle ici que de son usage « laïc », en opposition avec la confiance moderne exagérée dans le document.

Les défauts de la tradition sont évidents. Mais négliger la tradition à cause de ces défauts — a plus forte raison, l'éliminer — est, à notre sens, tout à fait fatal pour la compréhension du passé. L'emploi de la tradition apparaît continuellement dans les questions de détail quand on pèse l'évidence au sujet d'un événement quelconque. Par exemple, vous avez deux versions : l'une contemporaine, improbable, et, peut-être même, pour des raisons physiques, impossible. Vous en avez une autre, de date plus récente, et donc déjà touchée par l'élément de tradition. La plus récente est beaucoup plus consonnante avec tout le reste de ce que nous savons sur l'événement en question. Les anciens historiens auraient donné tout son poids à la certitude traditionnelle, et je soutiens que l'attitude catholique envers l'histoire fera généralement preuve de la même tendance, et considérera comme exagérée la mode moderne de l'adoption du document comme base unique de certitude.

* * *

Le troisième point est lié directement à cette appréciation de la tradition : c'est l'admission de choses non mesurables, et même la préférence donnée à ces éléments sur ceux qu'on peut mesurer exactement.

Une confiance trop grande en ce qui est susceptible d'être mesuré exactement, ou, plutôt, l'élimination de tout ce qui ne tolère pas la mesure exacte est peut-être, à nos yeux, l'erreur intellectuelle capitale du temps dans lequel nous vivons. Son origine est assez évidente. Les grands triomphes de la science physique, qui sont la note spéciale des trois dernières générations, ont tous résulté de l'analyse quantitative des choses. Le qualificatif en a souffert. Je dis que l'esprit catholique, en histoire, tend à restaurer ce qualificatif et que cette restauration, jointe à la réhabilitation de la tradition dans la juste mesure, constituent à elles deux ce qui nous semble être l'emploi du sens commun en histoire qu'elles délivrent de ces erreurs énormes qu'engendre la seule statistique.

* * *

Le quatrième point (et c'est ici, peut-être, que je me trouverai le mieux en accord avec le plus grand nombre, quoiqu'il n'en eût pas été ainsi il y a une génération), consiste à considérer le moral comme cause du matériel, au lieu du contraire. Par exemple, l'esprit catholique n'opposera pas tant les races que les religions. Il expliquera une série d'événements davantage par les opinions des hom-

mes que par leurs milieux physiques respectifs. Il se gardera certainement d'insister trop sur l'interprétation économique de l'histoire. Il observera la réaction des circonstances matérielles dans lesquelles un homme se trouve placé, sur sa nature spirituelle ; mais il n'admettra pas que celle-ci procède de celles-là. On n'exagère pas en disant que le fait d'adopter ou non cette priorité du moral sur le matériel est la pierre de touche de notre méthode historique. Pendant la plus grande partie du XIX^e siècle, on regarda comme acquis le progrès du matériel sur le moral. Il y a, peut-être, quelque vingt ou vingt-cinq ans qu'une réaction commença à se dessiner vaguement. Elle devient générale, et c'est un des points, je crois, où l'esprit catholique peut le plus facilement entrer en contact avec ses contemporains non-catholiques.

Si cet ordre (que je ne puis m'empêcher de regarder comme l'ordre juste) de causes intérieures spirituelles aux phénomènes extérieurs sociaux était universellement accepté, ainsi qu'il le fut jusqu'à, disons, la moitié du XVIII^e siècle, — et comme partout, l'esprit catholique l'accepte — l'histoire serait révolutionnée... et tellement en mieux ! Nous verrions où se trouvent les véritables catégories historiques.

J'en donnerai un exemple. Pour tous ceux formés, comme je le fus, par l'histoire non-catholique officielle, la ligne de départage dans l'histoire de l'Angleterre d'avant la Conquête se trouvait entre ceux qui parlaient les langues germaniques et ceux qui parlaient le celtique ou le roman. Les invasions danoises apparaissaient comme une querelle entre frères, tandis que la Conquête elle-même était représentée, tantôt comme scandinave (pour la faire paraître moins honteuse), tantôt comme une méchante croisade, pleine de la malice des races du Sud. Je me rappelle avec un certain amusement le choc que me causa ma première lecture de ce que pensèrent de ces événements les hommes qui les vécurent, et la découverte de ce fait : que la séparation n'était pas entre les langues et moins encore entre des races imaginaires, mais entre chrétiens et païens ; tandis qu'il y avait une division moins marquée entre les chrétiens ayant un sens complet de l'unité européenne et ceux qui étaient tombés dans le provincialisme.

* * *

Enfin, il y a la règle élémentaire qui, bien que négative, est très importante. L'esprit catholique ne peut admettre, en histoire, la présomption du progrès.

Que tout ce qui est sujet à expérience tend à s'accroître, et à rendre plus parfait l'adaptation des moyens à la fin, voilà qui est évident pour la raison. Les arts et les sciences progressent en temps de paix, quoiqu'ils atteignent, tôt ou tard, un point où ils s'effondrent. Il est aussi évident pour l'expérience que les organismes croissent, et les institutions peuvent être comprises dans le terme « organismes ». Mais l'expérience prouve tout aussi définitivement que ce développement n'est pas illimité et que, aussi sûrement qu'il y a croissance, il y a déclin et mort. Or, l'illusion du progrès qui fait dévier si fatalement l'histoire, la fait dévier plus que jamais dans l'habitude de « lire l'histoire à rebours ». Ainsi, dans l'éducation sous le règne de Victoria, l'histoire du développement constitutionnel de l'Angleterre était présentée comme une suite ordonnée d'événements allant du mieux au meilleur, et arrivant à la perfection quasi divine de la Chambre des Communes, du Système des Partis, et du Système Ministériel des années quatre-vingts. Ce n'est pas là de l'histoire. L'homme du passé n'aimerait pas se trouver dans le présent ; pas plus que l'homme du présent n'aimerait se trouver dans le passé. Et je dis que cette cinquième marque : la négation de la présomption du progrès, caractérise aussi l'esprit catholique quand il aborde l'histoire.

(Traduit de l'anglais.)

HILAIRE BELLOC.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (20, 17, 12, 11 ou 10 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la Revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Science libre et radicale

Il fut un temps, c'était la mode de reprocher aux savants catholiques, « asservis au dogme », de manquer de cette liberté de pensée qui constituerait la condition fondamentale du travail scientifique.

Les vrais savants ont-ils jamais songé qu'ils fussent libres? Ils se sentent plus dépendants que n'importe qui; dépendants en premier lieu des résultats acquis péniblement par leurs prédécesseurs; dépendants de leurs maîtres et de leur propre constitution intellectuelle. Le métier de savant est un métier qu'on apprend dans l'humilité.

Devrons-nous croire que certaines sciences font exception et que la liberté toute seule suffit pour y faire grandes découvertes?

Il se publie donc à Paris chez Rieder une collection de cahiers qui veut avoir une bonne tenue littéraire et scientifique et qui s'intitule « Christianisme ». Dirigée par M. P.-L. Couchoud, elle a donné d'ailleurs un ou deux petits ouvrages de valeur, dont le meilleur est sans doute une étude sur les rapports de l'orphisme et du christianisme, de M. André Boulanger.

Des collaborateurs de M. Couchoud ne se cachent pas du désir qu'ils ont de se libérer de toute contrainte. M. van den Bergh van Eysinga, professeur à l'Université d'Utrecht, dévoile le plan poursuivi : « Le moment semble venu d'introduire en France l'étude de la littérature chrétienne primitive *selon les vues radicales* » (1).

Mais personne, ni M. Couchoud, ni M. van den Bergh van Eysinga n'est radical et libre comme M. Henri Delafosse. Celui-ci tient avec distinction, dans les « cahiers », la rubrique « *Les écrits de saint Paul* ».

M. Henri Delafosse s'est libéré du dogme, puis de l'autorité des exégètes. Il n'a cure de savoir ce que l'on pense en Allemagne ou par delà la Manche, et ne s'inquiète pas des conclusions, très radicales pourtant, elles aussi, auxquelles s'est arrêté M. Loisy. On possède, par exemple, sur l'épître aux Romains, des commentaires fameux, signés des plus grands noms, tels celui de Sanday ou du P. Lagrange. M. Henri Delafosse se prononce : « Les exégètes se demandent pourquoi Paul a expédié à la communauté chrétienne de Rome cette bourriche étrange (c'est le style de la maison), et ils ne donnent que des explications assez embarrassées. En tout cas, leurs solutions laissent de la place pour de nouvelles recherches ». Nous dirons un mot tout à l'heure de ces « nouvelles recherches ».

Il ne faudrait pas croire que les exégètes « embarrassés » soient uniquement des catholiques ou des protestants conservateurs. Tous ceux qui ont travaillé scientifiquement les questions difficiles sont remerciés par M. Delafosse. Il les nomme ailleurs « les critiques ». « Les critiques, note-t-il à propos de la lettre aux Colossiens, sont à peu près unanimes à dire que cette épître est de Paul qui l'a écrite en captivité, soit à Rome, soit ailleurs ». Et après avoir exposé, suivant sa méthode ordinaire, une difficulté « insoluble » pour les théologiens et « un embarras à peine moins grand » éprouvé par les critiques, il renvoie dos à dos critiques et théologiens.

Et quel est donc le résultat des nouvelles recherches, des recherches libres et radicales de M. Delafosse?

Depuis un demi-siècle, la critique s'était dégagée peu à peu du dogme formulé par l'école de Tubingue qui, on le sait, n'admettait plus comme pauliniennes que les quatre épîtres « capitales ». La critique revenait aux positions traditionnelles. M. Delafosse juge que Ferdinand-Christian Baur était trop naïf et que nous ne possédons plus aucune des lettres de saint Paul. C'est à peine si, avec beaucoup d'adresse, on en pourrait retrouver quelques débris dissimulés sous la rédaction actuelle des épîtres dites pauliniennes.

Et voici la vraie découverte de M. Delafosse : ce qu'on prend pour du saint Paul, et du plus beau, c'est tout bonnement du Marcion. C'est à une plume marcionite que nous devons par exemple la pathétique sortie de II *Cor.*, XI, 22 suiv. contre les faux apôtres judaïsants : « Ils sont hébreux, moi aussi; Israélites, moi aussi; descendants d'Abraham, moi aussi. Ils sont ministres du Christ, qu'on me passe une vanterie, je le suis plus qu'eux tous. Plus qu'eux j'ai été dans les travaux, en prison, sous les coups; j'ai déifié la mort plus souvent, etc. » Ces cris que nous croyons jaillis d'une poitrine héroïque, c'est un Paul fictif, comme dit M. Delafosse, qui les a poussés.

La découverte était dans l'air. Après l'ouvrage infiniment érudit et intelligent de M. von Harnack, *Marcion, l'évangile du dieu étranger*, on ne peut plus oublier la figure de l'hérétique de Sinope, fils d'évêque, excommunié par son propre père, qui vers 140 s'en vint à Rome sur un de ses navires, car c'était un riche armateur, et fit don en arrivant à l'église romaine d'une somme de 200,000 sesterces. On sait que Marcion avait revu pour son propre usage l'évangile de Luc et les lettres de saint Paul. Il ne jurait que par Paul, M. Couchoud trouve qu'il faudrait en revenir à Marcion, et retrouver avec lui dans les évangiles un Jésus spirituel, qui n'aurait plus rien à faire avec l'histoire — une chose que Marcion d'ailleurs n'a jamais rêvée.

« C'est contre Marcion, écrivait M. P.-L. Couchoud à la dernière page de son livre *Le Mystère de Jésus*, qu'on historicisa Jésus à outrance, qu'on lui attribua une vraie chair, de vrais os, du vrai sang. Marcion fut condamné. — Marcion avait raison. Ceux qui l'ont condamné ont épaissi l'obscurité des origines chrétiennes et l'ont rendue impénétrable... »

Nous reviendrons quelque jour sur les idées de M. P.-L. Couchoud, mais nous ne suivrons pas plus loin M. Delafosse. Les méthodes qu'il emploie pour amputer les épîtres pauliniennes sont très déplaisantes. Il ne recourt même pas à ce puissant anesthésique qu'est le style spirituel de M. Loisy. On n'allait pas non plus assister aux besognes de Procuste, et nous ne sommes pas Thésée.

* * *

Avant tout, la science historique suppose le sens du respect. On ne commence pas par détruire le Parthénon pour en retailler les marbres et reconstruire alors un bâtiment quelconque.

Les iconoclastes ne sont pas appelés à comprendre saint Paul. Ni les iconoclastes, ni les simples, sauf peut-être quelques âmes très droites et très mystiques qui remplacent la science par l'intuition.

Paul est une de ces personnalités riches et complexes, qu'on ne peut jamais se flatter d'avoir pénétré à fond. Sa structure intellectuelle est compliquée : son essence git peut-être dans sa complication. Dans une plaquette originale (*L'apôtre Paul comme penseur*) un savant allemand, Hans Leisegang, s'est amusé à montrer comment la pensée de Paul allait sans cesse, comme par un mouvement pendulaire, d'une opposition à l'autre.

Supprimer l'obscurité ou du moins la complexité d'une telle pensée, c'est la détruire d'abord sous prétexte de vouloir l'expli-

(1) *La Littérature chrétienne primitive*, p. 7.

quer. Les personnalités puissantes s'inquiètent peu de la petite logique des savantasses.

Récemment, M. Aimé Puech a écrit sur l'apôtre une page magistrale, d'une intelligence aiguë, et belle. Elle est aux antipodes de la science libre et radicale de M. Delafosse et cependant elle est le fruit vigoureux d'une recherche scientifique très indépendante. Voici donc ce que pense de Paul, dans son *Histoire de la Littérature grecque chrétienne*, M. Aimé Puech, membre de l'Institut de France :

« Il était grand par le cœur, autant que par l'esprit. Il s'est dévoué à son œuvre avec un zèle enflammé, avec une énergie qui ne s'est jamais lassée. Il a su voir à la fois du point de vue juif et du point de vue païen, quels besoins éprouvaient les âmes de ses contemporains, et à quelles conditions la nouvelle religion pourrait les satisfaire. Il avait, semble-t-il, une culture rabbinique assez approfondie. Il n'avait pas reçu d'éducation philosophique, mais il n'ignorait pas les tendances qui dominaient dans les milieux si complexes que nous appelons hellénistiques, pour les distinguer de la société hellénique de l'âge classique, et où ce qui subsistait d'hellénisme s'associait à des éléments étrangers de toute nature. Son intelligence était assez vigoureuse pour aller même au delà, et pour pressentir ce que cette sagesse grecque, qu'il traitait de *folie*, avait de conciliable avec la *folie* qu'il prêchait lui-même, avec la *folie de la croix*. Il n'était pas sans défauts : il était extrêmement susceptible; il l'était d'autant plus qu'il s'identifiait avec son œuvre, et il l'était ainsi d'une manière à la fois très vive et très noble. Il était subtil, et son éducation rabbinique avait développé ce penchant de son esprit. Il nous étonne, il nous choque même, mais finalement il nous maîtrise par sa fougueuse et audacieuse pensée; il nous surprend encore, il nous irrite, mais de nouveau, finalement, il s'impose à notre attention par une argumentation heurtée, déconcertante, et d'une vigueur irrésistible. De la génération apostolique, nous ne voyons bien que lui, parce que ses écrits ont toujours un caractère personnel, parce qu'ils sont les seuls, parmi ceux qui se sont conservés, dont l'attribution soit au-dessus de tout soupçon... »

Tel est le verdict de la critique historique, indépendante et respectueuse. La science libre et radicale ne serait-elle pas autre chose que de la science?

LUCIEN CERFAUX.

Professeur à l'Université de Louvain,
et au Grand Séminaire de Tournai.

Un schisme en Egypte au XIV^e siècle avant notre ère

Après cette fête mémorable, les travaux furent menés en grande hâte, et l'on peut estimer que peu d'années après la cité avait pris sa physionomie définitive.

Au centre de « l'Horizon du Disque », on édifia un temple solaire aux proportions grandioses : une série de parvis séparés par des pylônes et ornés parfois de portiques, en constituaient l'élément principal; dans les grandes cours se dressaient des autels où le roi venait sacrifier en personne aux jours de grande fête.

Amon et les autres divinités résidaient dans leur temples, sous la forme sensible d'une statue ou d'un fétiche. Ici, à su contraire plus d'apparence d'idole : le dieu qu'on vénère, c'est le soleil lui-même qui se montre aux yeux de tous les hommes et qui les fait vivre de sa lumière bienfaisante. Le temple perd donc son caractère fermé et mystérieux : la grande salle hypostyle plongée dans

la pénombre, le saint des saints, fermé à tous les regards profanes, sont remplacés par ces grands espaces à ciel ouvert où la lumière du soleil, en d'autres mots, la puissance du dieu, pénètre librement.

A côté de ce temple principal, espèce d'église cathédrale d'Aton, le dieu possède plusieurs sanctuaires secondaires, tant à Tell-el-Amarna que dans d'autres villes de l'Empire. A Akhetaton, on connaît entr'autres ceux qui sont consacrés à l'intention de la reine Nefertiti et de la reine mère Tiye, ce dernier d'un type plus traditionnel.

Si Aménophis avait veillé avant tout aux intérêts d'Alton, il avait mis autant de soin à se faire construire en différents points de sa capitale des palais et des pavillons de plaisance.

C'étaient de vastes édifices dignes de leur royal occupant, tant par leurs proportions que par le luxe de leur décoration. On y trouvait de grandes salles dont le plafond reposait sur une forêt de colonnes. Mais à cette partie publique faisaient suite les appartements privés, destinés au harem royal : les murs et les pavements en étaient agrémentés de peintures aux motifs floraux les plus fantaisistes et les plus gracieux. Plus loin s'étendaient les dépendances et les écuries : dans un des palais on a même découvert les vestiges de ce qui devait être le jardin zoologique d'Aménophis IV.

Enfin la ville regorgeait d'hôtels particuliers, construits par les fonctionnaires et les notables qui avaient passé au schisme d'Aménophis IV et avaient suivi leur maître dans son exode solaire.

Ici aussi, c'était à qui se hâterait l'habitation la plus luxueuse et la plus confortable. Les maisons se succèdent sur plusieurs kilomètres le long des deux artères principales qui traversent la ville du Sud au Nord. Elles sont précédées de jardins ou de parcs agrémentés d'étangs et de kiosques. Quant aux hôtels eux-mêmes, quoique conçus suivant un même plan d'ensemble, ils présentent chacun quelque particularité intéressante : que ce soit la maison du premier ministre Nakht, remarquable par ses vastes proportions, ou celle du maître-sculpteur Thoutmès, où se trouvaient entassées par dizaines des statues incomparables qui nous montrent, sous des aspects variés, le roi, la reine et des personnes de son entourage.

De même que le roi avait accordé à ses fonctionnaires une résidence dans le voisinage de son palais, il leur concédait également un lieu de sépulture dans la nécropole d'Akhetaton afin qu'il continuent à y goûter à tout jamais des joies qu'ils avaient connues ici-bas. Ces hypogées comportent une simple chambre creusée dans le rocher et supportée par d'épaisses colonnes imitant des faisceaux de papyrus.

Sur toutes les parois, le propriétaire a fait sculpter les épisodes les plus mémorables de sa carrière, et toujours le roi et son dieu sont le but vers lequel converge l'activité humaine. Le personnage apparaît dans l'exercice de ses fonctions au palais ou au temple, ce qui nous permet de pénétrer avec lui dans le train journalier de la capitale éphémère. Le grand prêtre Merira est investi de ses fonctions dans le temple d'Aton; le chef de la police, Mahou passe ses détachements en revue; l'intendant de la Cour, Ahmès, nous fait pénétrer dans l'intimité du harem royal.

Mais ces loyaux serviteurs désirent avant tout marquer les liens intimes qui les unissent au maître du jour. Dans la plupart des tombes, la place d'honneur est accordée à la scène de distribution des décorations, qui est le couronnement de toute carrière. Le roi, la reine et les princesses se montrent au balcon du palais et déversent, sous la protection du disque, un flot de récompenses sur le serviteur qui a bien mérité du pouvoir. L'heureux bénéficiaire reçoit des colliers d'or en telle quantité qu'il ne parvient pas à se les mettre tous autour de cou, et, suprême distinction, il peut se présenter devant ses amis avec une paire de gants rouges!

Transportons ces tableaux dans les ruines répandues à travers la plaine qui s'étend devant nous, et aussitôt toute la ville revivra sous nos yeux avec son accumulation de palais et de temples, sa brillante vie de cour, ses défilés de chars attelés de chevaux piaffants, sa population grouillante. Nous pourrions même recueillir

(4) Voir la *Revue catholique* du 29 novembre 1928.

Salle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

DIXIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver :

- 20 novembre, S. G. Mgr du BOIS de LA VILLERABEL, archevêque de Rouen, primat de Normandie : *Jeanne d'Arc, du bûcher à la réhabilitation.*
- 27 novembre, Le Commandant PIERRE WEISS, commandant le Bourget : *Les charmeurs de nuages.*
- 4 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les vedettes.*
- 11 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les têtes folles.*
- 18 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les fonctionnaires.*
- 4 janvier, M. HILAIRE BELLOC : *Le génie du peuple anglais.*
- 8 janvier, M. HENRI MASSIS : *Les écrivains que j'ai connus.*
- 15 janvier, M. JEAN YBARNEGARAY, député des Basses-Pyrénées : *Lamartine, orateur de génie.*
- 22 janvier, M. JACQUES COPEAU, lecture : *L'Odyssée de Homère.*
- 29 janvier, Le Comte de SAINTE-AULAIRE, ambassadeur de France : *Talleyrand, sa vie, son œuvre.*
- 5 février, M. LÉON BÉRARD, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur.
- 12 février, M. MAURICE PALÉOLOGUE, de l'Académie française, ambassadeur de France : *Trois impératrices.*
- 19 février, Le Capitaine CARLO DELCROIX, grand mutilé de guerre, député au parlement italien.
- 26 février, M. PHILIPPE de LAS CASES, du barreau de Paris : *La Justice et son Palais.*
- 5 mars, Le Comte GONZAGUE DE REYNOLD, professeur à l'Université de Berne, membre suisse à la Commission de Coopération intellectuelle de la S. D. N. : *Où va l'Europe?*

La troisième conférence sera donnée le mardi 4 décembre, à 5 heures précises, par M. René BENJAMIN, SUJET : Les augures de Genève (Les vedettes).

Dix Conférences

de M. ANDRÉ BELLESSORT sur VICTOR HUGO

Pour célébrer dignement le dixième anniversaire de leur fondation par S. Em. le Cardinal Mercier, les *Conférences Cardinal Mercier* offrent à leurs fidèles abonnés l'occasion d'entendre à Bruxelles, les dix conférences que M. ANDRÉ BELLESSORT fera cet hiver, à Paris, à la *Société des Conférences*, sur Victor Hugo.

Prix de l'abonnement à la série des quinze conférences :

Fauteuils et baignoires : 150 francs; parquets, balcons de face et 1^{er} rang de côté : 100 francs;
balcons 2^e série : 75 francs

La location pour les conférences *Victor Hugo* s'ouvrira au début de décembre. Il ne sera demandé qu'un léger supplément aux abonnés à la série des quinze conférences désireux de conserver leurs places pour ces dix conférences.

La location des places se fait comme l'année dernière, par les soins de la Maison F. LAUWERYNS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures. Par préférence, les abonnés de l'hiver dernier pourront retenir leur places jusqu'au mercredi 31 octobre.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS
11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM. TÉL. : 220.50

lir parfois les propos que les gens du peuple échangeaient il y a trente-cinq siècles à la vue de ces splendeurs.

Et vraiment ce devait être un spectacle prestigieux que cette capitale du monde au moment de sa parfaite efflorescence. L'on comprend que le roi, dans un accès de reconnaissance pour le dieu qui l'avait favorisé dans ses desseins, ait composé en son honneur cet hymne au créateur où il magnifie l'action universellement bienfaisante du soleil.

Comme on l'a vu, ce rêveur voulut aussi associer les peuples étrangers à son hymne au créateur de l'univers.

Grâce au ferment de sa religion solaire, il croyait pouvoir réaliser la paix mondiale qui, dans son idée, s'étendrait à tous les pays où l'astre du jour répandait sa lumière.

Dans son enthousiasme, il conviait tous les mortels à adresser au dieu ce chant d'allégresse et de reconnaissance, où se résumait tout son credo :

« Tu te lèves bellement, ô Aton vivant, seigneur de l'éternité ! Tu es rayonnant, tu es beau, tu es fort ! Grand et large est ton amour ; tes rayons brillent pour les yeux de toutes tes créatures, ta figure s'illumine pour faire vivre les cœurs.

« Tu as rempli les Dieux-Terres de tes amours, ô beau seigneur qui s'est bâti lui-même, qui crée toute terre et engendre ce qui existe sur celle-ci, les hommes, tous les animaux, tous les arbres qui croissent sur le sol.

« Ils vivent quand tu te lèves pour eux, car tu es une mère et un père pour tes créatures. Leurs yeux, quand tu te lèves, regardent vers toi. Tes rayons illuminent la terre entière ; tout cœur s'exalte de te voir, quand tu apparais comme leur Seigneur.

« Mais, quand tu te reposes dans l'horizon occidental du ciel, ils se couchent, tels que des morts ; leurs têtes sont couvertes, leurs narines bouchées, jusqu'à ce que se renouvelle ton resplendissement, au matin, dans l'horizon oriental du ciel.

« Alors, leurs bras adorent ton double, tu vivifies les cœurs par tes beautés et l'on vit ! Quand tu donnes tes rayons, toute la terre est en fête ; on chante, on fait de la musique, on crie d'allégresse dans la cour du château de l'obélisque, ton temple dans Akhetaton, la grande place où tu te complais, où te sont offerts vivres et aliments.

« C'est toi Aton (le disque solaire), tu vis éternellement. Tu as créé le ciel lointain, pour te lever en lui et voir d'en haut tout ce que tu as créé. Tu es là-haut tout seul, et cependant des millions d'êtres vivent par toi et reçoivent de toi des souffles de vie pour leurs narines. A voir tes rayons, toutes les fleurs vivent, elles qui poussent sur le sol et prospèrent par ton apparition ; elles s'enivrent, de ta face. Tous les animaux sautent sur leurs pieds ; les oiseaux qui étaient dans leurs nids, volent joyeusement ; leurs ailes, qui étaient repliées, s'ouvrent pour adorer Aton vivant ! »

Pendant les douze années que le roi résida dans sa nouvelle capitale, il continua à s'absorber dans la contemplation du dieu qu'il faisait communier à sa royauté terrestre. Heureux du bien-être matériel et moral dont il jouissait avec la reine Nefertiti et ses six filles dans l'Horizon du Disque, il négligea presque complètement les intérêts multiples de son empire menacé de toute part. Dans les tableaux de Tell-el-Amarna, on ne cesse de représenter des étrangers apportant leurs présents et leurs hommages au roi et à son dieu ; mais en réalité la Syrie reste un foyer de révoltes et d'intrigues.

Profitant de la nonchalance voulue du Pharaon, le madré Aziru, chef des Amorréens développa son action d'accord avec les Hittites, et eut beau jeu de réduire à l'impuissance les quelques gouverneurs restés fidèles à l'Égypte.

On a de la peine à concevoir comment un prince auquel incombaient des responsabilités politiques si évidentes, ait laissé par pur mysticisme pacifiste, la province la plus importante de son empire tomber entre les mains d'ennemis qui seront demain un danger direct pour l'Égypte.

Au bout de quelques années Aziru parvient à s'emparer de Byblos, la clef maritime de la Syrie ; son gouverneur Rib-addi reste fidèle à travers tout à son maître et jusqu'au dernier jour il lui lance des appels désespérés à nous fendre l'âme.

Au sud-est les Khabirou nomades, qu'on peut probablement assimiler aux Hébreux, se liguent également aux villes révoltées ; ils

s'emparent de Jérusalem et suppriment l'autorité nominale du Pharaon même en Palestine.

C'est ainsi que les conceptions impérialistes grandioses, mûries par les Thoutmès, s'évanouissent moins d'un siècle plus tard dans le rêve d'un pharaon fanatique.

Aménophis IV mourut vers 1350 à Tell-el-Amarna dans des circonstances inconnues. Il fut peut-être enseveli dans l'hypogée qu'il s'était préparé dans une vallée perdue à quelque 10 km. dans la chaîne arabique ; mais peu après ses persécuteurs vinrent même troubler son dernier repos.

Avec lui s'évanouissait ce bel idéal de paix universelle aussi sublime qu'irréalisable.

Après sa mort, la royauté échut successivement à deux de ses beaux-fils, Saakara et Toutankhamon, qui continuèrent à résider à Tell-el-Amarna. Mais, sous la pression du clergé d'Amon, ce dernier rentra bientôt à Thèbes et rendit au dieu traditionnel de l'empire les droits qui lui revenaient.

Ses successeurs Ay et Horemheb renouèrent définitivement avec l'ancienne religion. La mémoire du roi hérétique sera vouée à l'exécution, et lorsque, plus tard, on devra parler de lui, on le nommera « le vaincu de l'Horizon du Disque ».

Le rêve que ce penseur avait pris pendant 18 ans pour une réalité aura bien vite rejoint le règne de la chimère.

Il faudra toute l'énergie des rois de la XIX^e dynastie, Sethi I et Ramsès II pour réparer les fautes commises ; et encore, ces grands conquérants ne parviendront-ils que momentanément à restaurer cet empire qui, sous la poussée des envahisseurs asiatiques, était voué à une lente décadence.

Tell-el-Amarna, qui avait eu son heure de gloire, retomba du jour au lendemain au rang de simple bourgade de province, sur laquelle pesait d'ailleurs la malédiction de tous les Égyptiens bien pensants. Ses tombeaux, si soigneusement préparés aux jours de prospérité, furent laissés inachevés et ne servirent peut-être jamais — des moines coptes y établirent plus tard leurs pauvres ermitages — ; les temples et les palais de la ville furent fermés et les portes murées ; enfin les hôtels, naguère si coquets furent livrés aux premiers venus ; et cette population de mauvais alloi finit par abandonner, elle aussi, la cité déchue. Les toits et les murs, construits hâtivement en matériaux légers et friables, s'écroulèrent peu à peu et les eaux torrentielles, venant des ouadys emportèrent chaque année une partie des décombres. Le sable chassé par le vent recouvrit le reste, et, au bout de quelque temps, le site de la ville ne présentait plus aux regards qu'une succession ininterrompue de monticules, où les fellahs des environs vinrent pendant longtemps chercher du *Sebakh* ou terre végétale qui leur sert d'engrais.

La ville oubliée pendant plusieurs millénaires, fut d'abord remarquée au milieu du siècle dernier par quelques égyptologues qui se rendirent vaguement compte de son intérêt mais durent se contenter, vu les difficultés, de faire un relevé aussi exact que possible des tombes dispersées le long de la chaîne arabique. Maintenant encore nous devons un large tribut de reconnaissance à ces courageux voyageurs et à ces minutieux dessinateurs, tels que Hay, Nestor L'Hôte, Richard Lepsius et Prise d'Avesnes, qui, dans ce coin perdu de l'Égypte, songèrent à copier des tableaux et des inscriptions à un moment où elles étaient dans un meilleur état de conservation que de nos jours.

Mais il fallut attendre jusqu'à la fin du XIX^e siècle pour que les ruines de la cité antique reparussent sous la pioche des fouilleurs. La découverte accidentelle des archives cunéiformes en 1887 éveilla à nouveau l'attention des égyptologues.

En 1891, Petrie inaugura la série des fouilles sensationnelles qui ne cessent de fixer l'attention du monde savant.

Successivement surgirent les vestiges du palais et du temple, dont certaines parties étaient assez bien conservées.

De 1911 à 1914, ce fut le tour de la Deutsche Orient Gesellschaft : cette société déblaya systématiquement un secteur important de la ville. Elle put reconstituer le plan de nombreux édifices et eut la chance de découvrir la collection incomparable de bustes que renfermait l'atelier de Thoutmès.

Le travail, interrompu par la guerre, fut repris au lendemain de la paix par l'Egypt Exploration Society, de Londres qui s'est déjà illustrée par d'importantes recherches archéologiques dans la vallée du Nil. Elle continua l'œuvre entreprise par les Allemands, mais elle sonda également, au Nord et au Sud de la ville, des monticules de sable qui recouvraient les ruines d'un palais, d'un temple et même d'une cité ouvrière. Le travail est loin d'être terminé et ce site prometteur laisse encore prévoir pour les années à venir des découvertes très importantes.

De plus en plus, la physionomie primitive de la cité se révèle à nous jusque dans ses moindres détails.

* * *

Dans les fastes de l'égyptologie, et de l'archéologie en général, la résurrection de cette capitale restée telle que l'avaient laissée ses habitants au XIV^e siècle avant notre ère, est un fait à peu près unique.

Des autres cités fameuses de la vallée du Nil, telles Memphis et Thèbes, nous ne connaissons que les temples et les nécropoles. Ici, au contraire, nous pouvons pénétrer de plain-pied dans l'intimité de la vie et de la civilisation égyptiennes à une des époques les plus brillantes de son histoire.

Les laves du Vésuve nous ont conservé les vestiges d'Herculanum et de Pompéi, qui n'étaient que des villes d'importance secondaire. Mais sous les monticules de Tell-el-Amarna, nous retrouvons le tracé complet d'une cité qui fut, pendant près de vingt ans, le siège du plus imposant des empires orientaux.

BAUDOIN VAN DE WALLE.

Chargé de cours à l'Université de Liège.

Mistral, Apôtre de la Latinité

Lorsque parut la *Vie de Christophe Colomb*, par Marius André, de l'un et de l'autre côté des Alpes, de l'un et de l'autre côté des Pyrénées, s'élevèrent des protestations contre les conclusions excessives auxquelles l'horreur des doctrines issues de Jean-Jacques Rousseau avait entraîné un auteur trop emporté par son zèle pour l'ordre. Certaines de ces protestations, par leur ton, dépassèrent à leur tour la mesure, et devinrent injustes, risquant de discréditer l'œuvre entière de l'écrivain provençal. Depuis, la mort de Marius André a forcé les polémistes au respect et la publication qu'on vient de faire de sa *Vie harmonieuse de Mistral*, achèvera de rendre son nom cher à tout cœur latin.

Livre profondément original et de vastes horizons. Il porte la griffe d'un maître car il est marqué du souci de voir grand, tout en circonscrivant avec rigueur les limites du sujet. Qu'il eût été facile à Marius André, compatriote, ami et commensal de Mistral, d'évoquer, après tant d'autres, la Provence, ou de broder des anecdotes savoureuses et personnelles autour de la grande figure, ou encore de se livrer à un travail de critique et d'érudition littéraires! Nul mieux que lui ne pouvait réussir une tâche aussi agréable de nous donner une « vie romancée », légère et parfumée comme une brise de mai à travers les romarins des Alpilles. — Il a fait mieux. Il a saisi la gravité de Mistral, le caractère intime de son génie, il a plané sur l'auguste pensée mistralienne: la grandeur des races latines.

Cette pensée, ni les illustres romantiques qui accueillirent Mireille et consacrèrent la gloire du jeune Maillanais, ni les Parisiens qui, jusqu'à sa mort, parlaient de lui avec un enthousiasme souvent superficiel, ni même ses propres félibres ne la comprirent

entièrement. Il est en effet curieux de constater qu'en dehors des élites provençales, c'est encore à l'étranger que Mistral, dans son mouvement de renaissance latine, a été le mieux entendu. Car dans cette renaissance, tous les Méditerranéens lisaient : ordre, clarté, harmonie, contre anarchie et discordances. Et voilà l'originalité de Marius André, d'avoir découvert au grand jour les orgues mistraliennes. Voilà le centre de cette « Vie » où le moindre récit, l'épisode le plus ténu, concourent à établir ce que fut avant tout Mistral : un poète conducteur de peuples. A nul mieux qu'à ce classique, fils de Virgile et fils d'Homère, ne convient cette épithète romantique fâcheusement décernée à Victor Hugo. Hugo n'a conduit la France et une partie de l'Europe qu'à la ruine politique et sociale. Parallèlement à lui, et par une mesure providentielle qui fit vivre le Sage à la même époque que le Néfaste comme pour atténuer son engeance maudite, s'est élevé Mistral. Si dans la famille littéraire, Mistral s'apparente davantage au génie libre et spontané d'Homère, il rejoint Dante et Virgile par l'acuité de son œil poétique, par la profonde idée qu'il a de la mission presque surnaturelle confiée aux peuples de culture latine.

Mistral fut essentiellement un révolutionnaire. Oui, ce magnifique gardien de la foi traditionnelle, romaine et catholique, ce défenseur de la langue ancestrale, ce mainteneur de toutes les coutumes qui ont fait le charme inégalable des terres françaises de langue d'oc, cet esprit pondéré qui sut calmer les plus furieuses des passions politiques, ce diplomate, vainqueur subtil, ce patriarche qui s'éteint au soir d'une longue vie, dans le village de sa naissance, en invoquant les noms des plus vieilles saintes de son pays, — est un révolutionnaire. C'est Zola, qui s'y connaissait, qui le nomme ainsi. Ce sont ses amis français, roumains et catalans, qui le désignent de même. Et il n'est pas jusqu'à Charles Maurras qui, volontiers, le vénérerait comme l'initiateur des révolutionnaires de droite.

C'est effectivement ce qu'il fut en prenant le contre pied des formules démagogiques et tueuses de traditions, — ce qu'il fut en s'opposant à une conception germanique ou anglo-saxonne, c'est-à-dire protestante, de la Civilisation — il n'était pas encore question des « méthodes américaines ». Qu'importe après cela, pour lui, la question de régime politique. Celui-ci lui fut longtemps indifférent. Que son rêve fut réalisable par la république démocratique, il le crut longtemps. Aussi des politiciens de l'opposition au Second Empire essayèrent-ils de se l'annexer. C'est au lendemain de 1870 et de la Commune que ses idées se modifièrent sur ce point, et d'une manière inverse à celle de Victor Hugo. Le chef des romantiques glissait de plus en plus vers le socialisme révolutionnaire et anticlérical, tandis que le chef de la pléiade du Rhône finira, après une assez longue expérience, tout près de la tradition monarchique.

* * *

L'activité latine de Mistral n'est pas, elle, un fruit des ans. Il fut tout de suite latin, parce que provençal. Dès 1867, il mène campagne avec des amis étrangers, aimés de la même ambition que lui. Le poète catalan Victor Balaguer dirige en Espagne une action qui concorde, à cette époque, avec celle de Mistral. Longtemps ils travailleront de concert, même lorsque leurs opinions politiques ne seront plus d'accord. Mais tout jeune, il se sera rendu compte que « tout viendra de la conquête du Pouvoir ». A cette époque, on pouvait écrire de lui : « Il est destiné à jouer en France un rôle politique important comme ceux qu'ont joué Victor Hugo et Lamartine. Il n'a pas un moment à lui et je suis le seul à pouvoir comprendre comment il vit au milieu du labyrinthe et de l'agitation où il se trouve » — Il était réservé à d'autres latins d'accéder à la possession de l'Etat : en Roumanie, à Rome, en Espagne,

Après la défaite de 1870, ses doctrines mûrissent : il est pour le christianisme hiérarchique contre le libéralisme révolutionnaire. Il ne variera plus. « Place au Christ et au Décalogue. Hors de lui et hors de là, il n'y a que pourriture, sauvagerie ou dissolution. » Quant à la politique proprement dite, il souhaiterait, pour roi, Henri V, comte de Chambord.

Son action latine sera faite de contacts successifs avec les diverses fractions de la latinité, action qu'il joindra, sans la confondre, à son œuvre purement provençale. En 1868, le Catalan Balaguer est élu président des Jeux floraux. Mistral et trois autres messagers de Provence s'en vont à Barcelone « après cinq siècles de silence, d'oubli, de guerres et de séparation, renouveler le lien des vieux peuples du Midi et le concert antique de notre langue d'Oc. » C'est en Espagne qu'il récite pour la première fois les strophes de l'Embrassade : « C'est égal, Vive Dieu! les nobles et fortes races n'oublieront jamais les splendeurs de leur sang! » A cette même date, le célèbre acteur Ernesto Rossi traduit de ses vers en italien.

Un peu plus tard, le préfet d'Avignon, compagnon de Mistral, écrit à des amis espagnols, — sur du papier à en-tête de la préfecture! — pour leur développer les thèses de Mistral sur la monarchie, le catholicisme et l'union des peuples de civilisation latine contre le péril germanique. Car décidément, le poète de Provence se fait devant son pays le promoteur d'une confédération des peuples latins.

Le cinquième centenaire de la naissance de Prétarque sera pour lui une occasion somptueuse d'un premier essai d'entente avec ses frères de culture. En dépit de difficultés politiques inouïes (on est au lendemain de Sedan, des désordres carlistes en Espagne et de l'entrée, par la Porta Pia, de la jeune Italie, dans Rome), ce fut un triomphe d'enthousiasme et de diplomatie. Victor Hugo se contenta d'envoyer une lettre emphatiquement absurde à la « démocratie du Midi ». Son absence d'une si haute manifestation permet encore une fois de juger le piètre « penseur » et le funeste philosophe politique qu'il fut. Les fêtes eurent lieu en Avignon les 18, 19 et 20 juillet 1874. L'archevêque d'Avignon célébra pontificalement la Messe, en plein air, sur l'immense place du Château des Papes. Cent mille cœurs français et latinisants battaient à l'unisson. La presse européenne avait mobilisé ses correspondants. Ce fut le premier épisode de la Renaissance latine.

Le chevalier Nigra, ambassadeur à Paris du roi Victor-Emmanuel assista aux fêtes. « Il fut d'un tact si parfait et d'une telle éloquence qu'il séduisit tout le monde. Tous les regards se portaient vers lui, toutes les oreilles se tendaient pour saisir ses moindres propos. Il exerçait une sorte de fascination. » — Les Catalans chers à Mistral furent, bien entendu, de la partie et un de leurs poètes reçut le Prix du Félibrige. Les discours échangés firent monter les fonds publics en suggérant la confiance : « Pour la première fois dans l'histoire du monde, un banquet organisé par des poètes en l'honneur de la Poésie avait une influence en Bourse! »

En 1875 et en 1878, ce sont les Jeux Floraux de Montpellier. Le professeur Ascoli, de Milan peut écrire : « Nous saluons avec une vive satisfaction tous les efforts qui tendent à affermir noblement la fraternité latine et à réaliser l'unité romaine du sentiment et de la pensée. » Mistral publie son « Ode à la Latinité » que tout lettré de langue romane récitera depuis. C'est le poète roumain Alessandri qui est proclamé lauréat. Avec lui l'Orient latin prend sa place parmi les fils de la Louve. Grand homme d'Etat, poète, érudit, patriote, il est dans la meilleure tradition mistralienne, et son succès à Montpellier sera le succès des idées du Maître. Près de vingt ans plus tard, c'est aux Jeux floraux de 1893, qu'un autre homme d'Etat roumain appellera l'attention de l'Europe en faveur des libertés de son pays.

Jaloux de ces mouvements de foule, les calomnieurs fondent sur Mistral. On le dénonce comme réactionnaire, comme un révolté, comme vendu à l'étranger, comme mauvais Français! Non seulement du Nord, jusqu'à un certain point excusable de ne pas le connaître, mais de ses propres Provençaux tombent des attaques déloyales. Paris toutefois, à l'occasion du quatrième centenaire de l'union de la Provence à la France, en 1884, l'accueille et essaye de le comprendre.

Sa doctrine, inlassablement, il la propage, avec humour et fermeté. Il la défend dans des œuvres lyriques, des mémoires, des travaux d'érudition, dans mille articles de journaux, dans des proses d'almanachs populaires et surtout dans une formidable correspondance. Il ne quitte son village que pour présider des fêtes provençales et latines, pour parler de sa voix chaude, entraînant, nourrie de moelle et toujours pleine de jeunesse.

C'est pour ses lettres et par l'accueil qu'il leur fait constamment à Maillane, qu'il demeure en communication avec les Jeunes qui lui succéderont bientôt quand il effacera son action devant la leur. Mais, auparavant, en 1891, il se rend enfin au pèlerinage de Rome : « Là, de quelque côté que vous vous tourniez tout est grand, tout est beau, écrit-il à ses amis restés en France, tout est encore plus beau. » Et c'est à Venise qu'il apprend la mort de son initiateur, de son compagnon de lutttes, le grand Roumanille : « Je ne t'oublierai jamais, noire gondole qui, avec ton petit falot à la proue, m'apporta un soir, à l'heure où montaient les sérénades au Grand Canal, la dépêche de sa mort. »

La soixantaine va sonner bientôt pour Mistral. C'est l'âge non pas du repos, mais du recueillement. Il faut reviser le passé, ordonner l'avenir, si long que la Providence veuille l'accorder. C'est la tâche que Mistral va s'assigner à Maillane, un peu à l'écart de la vie tumultueuse des hommes... Il est comme le vigneron, au sommet d'un coteau, qui regarde les ceps qu'il planta couvrir au loin la plaine et les pampres déjà se courber sous les promesses abondantes de la prochaine vendange.

Jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'à sa mort survenue peu avant les premiers coups de canon de 1914, son appui ne fera jamais défaut à la jeune école, et celle-ci tient encore vivant et lumineux le flambeau des libertés provençales et de la fraternité latine prête à le passer à ceux qui, à l'heure actuelle, s'honorent de penser en latin, en même temps qu'en français, et parce que Français.

La grande mémoire de Mistral que nous laisse en testament Marius André, un de ses disciples les plus fidèles et les plus aimés, méritait d'être dégagée d'une certaine étroitesse d'appréciation, et des limites d'un intérêt local. Lorsque la Renaissance latine, qui sera le grand événement du XX^e siècle, fleurira en son plein épanouissement, la reconnaissance des peuples latins devra placer le nom de Mistral parmi les dieux de la Poésie, et murmurer Maillane avec Mantoue.

PHILIPPE DE ZARA.

La revue catholique
des idées et des faits
la plus répandue,
la moins chère,
la mieux informée

Le régime fasciste italien⁽¹⁾

L'Ecole des Sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain a entendu récemment la soutenance d'une thèse aujourd'hui publiée en un livre qui forcera et retiendra l'attention. Importance et actualité du sujet, abondance et précision de l'information, maîtrise de la mise en œuvre et de l'exposé où, à l'étude du régime politico-social que le fascisme a instauré en Italie, se mêlent constamment des considérations générales ressortissant de la science et de la philosophie politique comme une trame que rehausse de place en place un dessin de plus vive couleur : autant de motifs bien faits pour valoir à l'ouvrage de M. Ferrari de nombreux lecteurs et une réputation solide.

De son passé, de ses opinions et sympathies personnelles l'auteur n'a point fait mystère. Bien au contraire; dès la première page, il s'est présenté à nous en toute franchise; tenant de l'ancien parti populaire, activement mêlé au mouvement démocratique chrétien, épris de réformes sociales et de liberté politique, partant hostile aux conceptions que le fascisme a jusqu'ici essayé de réaliser dans son pays : tel il se découvre à nous.

N'attendons pas de lui une de ces froides analyses qu'un publiciste indifférent mène sans prendre parti. Il estime — et selon nous, il a pleinement raison — que l'objectivité n'empêche pas de prononcer un jugement.

Mais ne craignons point l'allure ou le ton de pamphlet.

Après avoir pris connaissance de ce livre, que l'on souscrive ou non aux vues et conclusions de M. Ferrari, pourvu qu'on soit impartial, on devra reconnaître la haute tenue scientifique de son œuvre et peser mûrement la valeur de ses arguments.

* * *

La conquête fasciste ne s'explique que si l'on tient compte de plusieurs données et, pour saisir ces données, il ne suffit pas d'évoquer l'après-guerre immédiat, la période de chaos et de crise génératrice d'insurrections ouvrières qui menaçaient de dégénérer en révolution et en désastre national; ces faits sont assez proches pour que la plupart les aient encore présents à la mémoire et se fassent une idée exacte de leur influence sur la réaction fasciste, comme aussi du service rendu par le fascisme au pays désemparé; il faut remonter au delà de la guerre, suivre M. Ferrari à travers les pages où il nous donne à grands traits très nets la physiologie tant économique que politique de l'Italie depuis le temps où le comte de Cavour présidait à ses destinées. Quand nous aurons bien discerné les lacunes et les imperfections de l'organisation agricole, industrielle, sociale de cette Italie d'avant-guerre, aussi bien que l'état rudimentaire de formation politique que la masse du peuple italien n'avait pas réussi à dépasser malgré les efforts déployés par les différents partis, nous mesurerons d'un coup d'œil la distance énorme qui séparait l'Italie d'alors de pays tels que l'Angleterre, la France, la Belgique.

Considérations préliminaires, mais souverainement importantes, qui constituent la matière des deux premiers chapitres de l'ouvrage et sur lesquelles, d'un crayon bref, l'auteur est revenu à la fin de son livre.

Dans la vie d'un peuple, de même que dans la vie d'un individu, il y a une continuité, un enchaînement; si on les perd de vue, rien ne se peut comprendre et tout demeure mystérieux; on n'y découpe pas une tranche de vie pour la porter au laboratoire et la soumettre au microscope; c'est le flot vital qu'il importe de connaître, avec ses composants et ses courants, ses remous profonds, ses orientations dominantes.

* * *

M. Ferrari démonte devant nous, pour nous en faire voir dans le détail la structure intime, toute la machine gouvernementale, provinciale, communale, tous les rouages administratifs de l'Etat

(1) Par Francesco Luigi Ferrari, docteur en sciences politiques et sociales, de l'Université de Louvain, avocat à la Cour de cassation italienne. Un volume in-8° de 374 pages. Paris, Spes, 1928.

fasciste : pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire, organisation du suffrage, libertés des citoyens, attributions des autorités locales, rapports avec l'Eglise; les spécialistes du droit public trouveront dans ces chapitres une mine extrêmement riche à explorer et à exploiter. A travers les innombrables textes qu'il relate, et commente en un exposé d'ailleurs toujours facile à suivre, l'auteur a soin de mettre en relief l'idée qui commande toute cette armature : idée dictatoriale, principe de centralisation à outrance, conception pleinement étatiste du droit : lorsque l'Etat reconnaît des limites à son pouvoir, c'est en vertu de sa souveraineté même qu'il en agit ainsi; on retrouve ici la fameuse doctrine de « l'auto-limitation » des attributions de l'Etat, chère aux juristes de l'école de Ihering et si répandue en Allemagne au XIX^e siècle.

Nous pénétrons ainsi dans la sphère de la philosophie du droit. M. Ferrari ne craint pas d'y faire de fréquentes incursions; il s'y met à l'aise et nous l'y suivons volontiers.

Pour lui — et encore une fois ses appréciations sont toujours copieusement appuyées de textes — la conception du droit, de la loi, de l'individu et de l'Etat inaugurée par le fascisme est en opposition absolue avec la doctrine traditionnelle et thomiste, car elle est tout inspirée de la philosophie d'Hobbes et de Spinoza, toute pleine de l'esprit de Machiavel. « De la même façon, écrit-il, que — selon la doctrine fasciste — l'Etat est défini comme la conscience, la volonté, la raison de la nation, on peut définir le gouvernement comme l'expression unitaire de cette conscience, de cette volonté, de cette raison », et il ajoute en note : « Cette identification est commune à tous les théoriciens de l'absolutisme », citant ensuite Hobbes et Spinoza (1).

S'il en est ainsi, pensera-t-on, la conception juridique du fascisme est donc étroitement apparentée à la trop célèbre doctrine du grand maître des universités allemandes du XIX^e siècle, Hegel? Apparentée, oui, étroitement, non répondra finement M. Ferrari; et l'accompagnant toujours dans ce domaine peu fréquenté, hélas! de la philosophie du droit, nous avons plaisir à noter la distinction qu'il établit entre le hégélianisme et le fascisme : « Selon Hegel, écrit-il, l'Etat est, même indépendamment de la nation. Il est toujours l'Etat éthique, ayant sa vie et sa propre personnalité, supérieur aux individus composant sa population... Le nationalisme fasciste emprunte à Hegel l'idée de l'Etat éthique, mais il n'en conçoit la réalisation que dans la nation juridiquement organisée; et il assigne les attributs de la divinité à la nation, préexistante à l'Etat. Celui-ci est divin, en tant qu'il est national. Ainsi il donne à l'idée de l'Etat organique une signification nouvelle, l'Etat se qualifie organique, non seulement parce qu'il est fondé sur les hiérarchies des individus, des classes et des pouvoirs; mais aussi parce qu'il est l'unité résumant la série indéfinie des générations » (2).

* * *

L'Etat organique. On sait que la conception organique s'oppose à la conception individualiste ou atomistique, la première étant familière aux thomistes, aux réformateurs catholiques du XIX^e siècle, notamment aux Toniolo, Périn, La Tour du Pin, Ketteler, Vogelsang, pour citer quelques noms éminemment représentatifs, la seconde dérivant en droite ligne de la pensée de Rousseau, des révolutionnaires français et du libéralisme.

Dans la conception organique, la société civile est un ensemble de groupements harmonisés et hiérarchisés; l'Etat y préside parce qu'il est chargé de promouvoir le bien commun, tandis que la conception atomistique ne voit dans la société civile qu'un agglomérat d'individus auquel se superpose la puissance de l'Etat.

Que le fascisme répudie la doctrine individualiste, libérale, cela ne fait pas de doute; qu'il adopte le point de vue organique et qu'en conséquence il se propose de reconstruire cet édifice dont les moellons sont les familles, les associations professionnelles, les corps religieux, scientifiques, charitables, il faut s'en réjouir comme d'une victoire de la saine réforme sociale.

* * *

Mais subsidiairement la question se pose de savoir comment le fascisme a — tout au moins jusqu'ici — entendu réaliser cette conception organique. M. Ferrari y a répondu en un chapitre — particulièrement intéressant pour les sociologues — où il a

(1) Page 70.

(2) Page 66.

traité du travail et de la grève, de la condition juridique des syndiqués, du contrat collectif, de la corporation dans l'Etat fasciste.

Nul ne conteste la situation embryonnaire en laquelle se trouvaient les organismes syndicaux dans l'Italie d'avant-guerre, ni les mouvements désordonnés qui se produisirent à l'intervention de certains de ces organismes dans l'Italie d'après-guerre. L'emprise du socialisme révolutionnaire, de sa doctrine de l'action directe, de son apologie de la violence (cf. le Français Georges Sorel) sur le syndicalisme italien, a été justement relevée par l'auteur de l'ouvrage que nous étudions. Le fascisme y a mis bon ordre et promptement, puis il s'est attaché à réorganiser méthodiquement le pays; il a déclaré vouloir attribuer la personnalité juridique aux groupements ouvriers et patronaux, abolir la grève et le lock-out et leur substituer l'arbitrage, soumettre les relations professionnelles à des arrangements collectifs, couronner enfin l'œuvre par une synthèse corporative : théoriquement tout cela pourrait se réaliser suivant le plan des grands réformateurs catholiques du XIX^e siècle. En fait, *hic et nunc*, les groupements fascistes ont seuls la reconnaissance légale, seuls ils réglementent la profession, seuls ils constituent la corporation. « Il n'y a pas d'Etat corporatif dont l'Italie fasciste », conclut M. Ferrari. « Pour l'existence de l'*état corporatif* deux choses sont nécessaires : que l'individu jouisse des droits politiques en tant que membre d'une corporation; que les corporations vivent d'une vie indépendante dans les limites fixées par la loi fondamentale de l'Etat. Or, dans l'organisation politique échafaudée par le nationalisme fasciste, ne se vérifie ni l'une ni l'autre de ces deux conditions préalables » (1).

L'historien des doctrines sociales, toujours avide de saisir les relations entre les idées et les institutions, notera encore au passage le parallélisme établi par l'auteur entre l'optimisme collectiviste et l'optimisme nationaliste, tous deux impliquant, selon lui, une foi absolue dans une organisation définitive des rapports sociaux sur des fondements purement matériels, la primauté du spirituel étant méconnue par l'un et par l'autre (2). Il relève aussi les infiltrations saint-simoniennes — gouvernement des compétences — que l'auteur a cru remarquer dans la conception fasciste (3).

(1) Page 280.

(2) Page 243.

(3) Pages 86, 87.

M. Ferrari ne pouvait terminer ce vaste tableau du régime fasciste sans consacrer un panneau à la politique internationale.

Il la voit dominée par le même principe étatiste et aboutissant à un impérialisme conquérant.

Il se plaît à dresser — en manière de contraste — une esquisse du rôle pacifique que l'Italie aurait à remplir en s'orientant vers une liberté commerciale mitigée, et se présentant comme médiatrice entre l'Orient et l'Occident; sa position géographique et sa composition ethnique l'y prédestinent merveilleusement. L'Italie reprendrait ainsi, appropriée aux conditions du monde contemporain, la mission qu'elle s'était cru providentiellement dévolue au moyen âge et au début de l'époque moderne.

Mais pareille politique extérieure apparaît commandée par une politique économique intérieure, politique de mise en valeur des richesses et des énergies nationales.

Ici, M. Ferrari est naturellement ramené aux idées qui lui sont chères touchant la formation et l'éducation sociale et politique de la population, lesquelles sont à ses yeux inséparables de la liberté personnelle, de l'autonomie locale et professionnelle, — idées analogues à celles que son compatriote, le grand Toniolo (1), et notre concitoyen Ch. Périn ont admirablement développées en traitant des manifestations successives du principe démocratique.

Cet aperçu est bien loin d'épuiser l'intérêt de l'ouvrage dont la bibliothèque de l'École des Sciences politiques et sociales de Louvain vient de s'enrichir. Tout au moins permettra-t-il à beaucoup d'en retenir l'essentiel et sera-t-il pour plusieurs une invitation à faire plus ample connaissance avec le livre lui-même. Quoiqu'on pense des bienfaits ou des méfaits du fascisme italien, nous le répétons, du point de vue strictement scientifique, l'œuvre présente de tels mérites qu'elle s'impose à la réflexion.

GEORGES LEGRAND,
Professeur d'économie sociale.

(1) A l'initiative de la *Rivista di Scienza sociali* dont Toniolo fut l'un des fondateurs, un groupe de sociologues va prochainement commémorer le dixième anniversaire de la mort de l'illustre professeur de Pise par la publication d'une plaquette composée d'études sur l'homme et sur l'œuvre.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Mgr Albert-Louis de Lichtervelde, évêque de Namur (1779-1796)

Le diocèse de Namur peut se glorifier à juste titre d'avoir possédé à sa tête, pendant dix-sept ans, de 1779 à 1796, un saint évêque, assurément le prélat des Pays-Bas, qui s'opposa, avec le plus de fermeté, à la tyrannie de Joseph II et à la persécution jacobine de la Convention. Pour cette double période, il l'emporte par l'héroïsme sur tous ses collègues, y compris le cardinal de Frankenberg, qui par son attitude ultérieure et les malheurs qu'elle entraîna semble s'être imposé davantage à l'admiration de la postérité. Nos historiens, cependant, n'ont pas manqué de signaler le rôle exceptionnel de l'évêque de Namur. Toutefois, la justice commandait quelque réparation envers la mémoire d'un homme que l'opinion publique n'a pas mis à la place que revendiquent ses mérites. Aussi, ce nous est une joie d'apprendre que dans la cathédrale namuroise, qui garde ses restes, un monument lui sera érigé pour perpétuer par le marbre son glorieux souvenir. D'autre part, un amateur d'archives, le docteur Th. Poedt, a exhumé des pièces curieuses et fait connaître dans une intéressante

plaquette le résultat de ses laborieuses recherches. Il m'a donc paru opportun d'évoquer ici, à l'aide de ces documents et des données acquises de l'histoire, cette grande figure de notre épiscopat.

Le comte Albert-Louis de Lichtervelde appartient à une ancienne et illustre lignée, une des quatre bannières de Flandre avec droit de haute justice, vieille race de chevaliers encore féconde en hommes de valeur jusque dans ses derniers rameaux.

Il naquit à Gand en 1715, deux ans après la cession de la Belgique à l'Autriche. Se destinant à l'état ecclésiastique, il fit ses études de théologie au Séminaire de Tournai et les couronna à l'Université de Louvain par le grade de licencié en droit canon et en droit civil. Prêtre en 1745, ordonné à Gand par Mgr Van der Noot, chanoine dès 1740, il remplit au chapitre la fonction de *cantor*, fut promu à la dignité de canonic en 1760, et, enfin, investi de la Prévôté par lettres patentes de la « Reine apostolique » Marie-Thérèse, en 1772, et lettre confirmative du nouvel évêque Mgr Gérard Van Borsel auquel il succédait dans sa charge prévôtale.

C'est le docteur Poedt qui a patiemment reconstitué ce curriculum et de tous les textes qu'il apporte à l'appui de chaque échelon, il résulte que le chanoine de Lichtervelde, doyen, puis prévôt du chapitre de Saint-Bavon, pendant les quelque quarante ans de vie cléricale qu'il passa dans la ville où il vit le jour, s'y

distingua comme prêtre instruit, même docte, et orné des plus belles vertus sacerdotales. Il est remarquable qu'il n'embrassa la prêtrise que dans sa pleine maturité, à l'âge de quarante ans, cinq ans après son entrée au chapitre, entrée tardive, elle-même, à la juger d'après les coutumes de l'ancien régime. Il gravit lentement les degrés de la hiérarchie, il aura soixante-quatre ans, lorsque l'éclat de son mérite l'appellera sur le siège de Namur à remplacer le prince de Lobkowitz, lequel passait au siège de Gand. Namur et Gand se donnaient réciproquement leur évêque.

Nommé, présenté au pape Pie VI, le 2 juillet 1779, par Marie-Thérèse, impératrice des Romains et reine de Hongrie, usant du droit de patronage ou de collation qu'elle tenait de la monarchie espagnole, Mgr Albert-Louis de Lichtervelde ne fera son entrée dans sa ville épiscopale de Namur qu'il devait illustrer à jamais par sa vaillance, qu'à la date du 15 novembre 1780. Il m'a paru du plus haut intérêt de suivre la longue filière de la procédure, usitée en pareil cas, telle qu'elle était alors observée, en utilisant la précieuse documentation dont nous sommes redevables à l'infatigable chercheur, M. Poodyt; en première ligne les archives consistoriales du Vatican. Nos lecteurs seront frappés des sages lenteurs de la Cour romaine en pareille matière, sous cet ancien régime, parfois si légèrement décrié, de la haute circonspection dont elle fait preuve, des garanties de premier ordre dont elle entoure l'élevation à la dignité épiscopale.

La notification de son choix au Souverain Pontife par Marie-Thérèse était du 2 juillet 1779, mais la « nomination de l'impératrice elle-même était antérieure, puisqu'à la date du 23 juin, le chanoine-prévôt en fait part au Conseil provincial namurois. Il n'en donnera avis que postérieurement, le 17 août, aux députés des Etats.

Le Nonce d'alors, Mgr Ignace Busca, archevêque d'Emise (orthographe rectifiée), avait rendu compte de cette nomination, dès le 22 juin, au Secrétaire d'Etat Pallavicini et fut informé, le 20 juillet, que sa communication officielle « recevrait l'issue qu'elle réclame ». Alors, s'ouvre une longue enquête sur le sujet présenté à la ratification du Saint-Père : c'est le *Procès informatif* qui ne sera terminé que les 8-9 novembre. Au minutieux questionnaire dressé par la Consistoriale, il est répondu, sous la foi du serment, par des témoins tout à fait autorisés, des chanoines de Saint-Bavon, qui connaissent leur collègue depuis de longues années. Les questions et dépositions portent sur les aptitudes et qualités requises pour l'exercice de cette haute charge : science, réputation, intégrité des mœurs, gravité, prudence, sagesse, fermeté du bon sens, bonté, charité. On constate qu'il y a unanimité parmi les témoins consultés pour reconnaître au Prévôt de Lichtervelde toutes ces qualités essentielles qui sont l'apanage d'un véritable évêque. Je ne crois pas que cette enquête soit menée de nos jours avec un formalisme aussi méticuleux. Il est clair, après cela, qu'en Belgique assurément au XVIII^e siècle, on ne se frayait pas le chemin vers l'épiscopat par la cabale et l'intrigue, on n'y accédait que par le mérite dûment reconnu et éprouvé. Aussi les prélats mondains d'ancien régime, fastueux, dépensiers, prélats courtisans, sont-ils rares chez nous. On ne pourrait guère citer, à l'époque révolutionnaire, qui vit tant d'apostasies ailleurs, que deux noms entachés de quelque suspicion quant à la conduite privée : Velbruck, à Liège et le prédécesseur de Mgr de Lichtervelde, le prince Lobkowitz.

C'est à la nunciature que se termine le *Procès informatif* par la profession de foi. L'acte, contresigné par le pro-notaire (non pas protonotaire) apostolique, Jean-Antoine Maggiora, s'accompagne du serment anti-janséniste comportant l'adhésion à la bulle *Unigenitus*, comme de nos jours la profession de foi s'est complétée par le rejet explicite des erreurs du modernisme. Les procès-verbaux rédigés par le pro-notaire ou chancelier, approuvés par le Nonce qui y joint son avis concluant à la dignité du sujet présenté, furent expédiés le 9 novembre.

Une correspondance fut encore échangée entre Bruxelles et Rome à la fin d'obtenir, en faveur de Mgr Lichtervelde, qui était plus riche en vertus qu'en biens terrestres, une réduction de la taxe exigée par la Curie pour l'expédition des Bulles. La réduction fut généreusement octroyée par le Saint-Père. La demande avait été adressée le 3 novembre et accordée le 21 du même mois.

Les pièces du procès informatif furent sans doute examinées avec la lenteur proverbiale de Rome, car Mgr de Lichtervelde ne fut préconisé qu'au Consistoire secret du 20 mars 1780. Les neuf bulles reçues, il fallait encore que le Pouvoir civil intervint

pour en autoriser la publication ou la simple production, par les Lettres de *placet* : elles furent délivrées le 11 mai 1780.

Le sacre eut lieu dans la chapelle de la nunciature, avec assistance comme co-consécrateurs des évêques de Gand et de Bruges. Le prélat prit possession de son siège par procureur le 13 juin, adressa à ses diocésains sa lettre pastorale d'inauguration, le 2 juillet et, enfin, le 15 novembre 1780, dix-huit mois après sa nomination, Mgr Albert Louis, comte de Lichtervelde, fit son entrée solennelle dans sa ville de Namur. Il ne nous est parvenu aucun récit de cette intronisation dont on a tout lieu de penser qu'elle provoqua l'allégresse unanime. Peut-être bien que le rappel du train majestueux avec lequel s'accomplissaient autrefois ces importantes démarches sera-t-il propre à calmer notre trépidante impatience en pareille occurrence.

Le nouvel évêque dut conquérir d'emblée toutes les sympathies. D'après le beau portrait conservé à l'évêché de Namur, et reproduit en tête de la brochure susdite, Mgr de Lichtervelde avait vraiment grande allure : un port princier, une haute distinction s'alliait chez lui avec l'expression d'une paternelle bonté. On se sent en présence d'un homme de grande race, d'une intelligence supérieure, mais dont la vertu a su tempérer l'imposante noblesse. Tous les témoignages contemporains prônent son humilité et son affabilité comme ses caractéristiques. « Mgr de Lichtervelde, écrit M. Poodyt, résumant sans doute les appréciations dont il a recueilli l'écho dans les documents de l'époque, était vraiment l'idole de ses diocésains. Tous vantaient à l'envi son érudition, sa sagesse, son abnégation et tout particulièrement sa profonde humilité dans l'exercice de sa haute dignité et dans les actes de la vie ordinaire. »

Mgr de Lichtervelde n'avait pas ambitionné l'épiscopat, il s'en jugeait indigne, il fut un évêque accompli, d'une condescendance qui paraissait sans borne mais d'une inflexible droiture de conscience.

Monté sur le siège de saint Aubain l'année même où Joseph II montait sur le trône impérial, il allait gravir un long et rude calvaire. On sait que ce monarque, d'ailleurs d'une piété ostentatoire, mais logique et buté, imbu de philosophisme et d'absolutisme, s'était donné la mission de « rationaliser » l'Eglise en l'asservissant et d'« austriaciser » les Pays-Bas. Dans la guerre qu'il déclara tout de suite aux prérogatives de l'Eglise, il eut pour entraîneurs et collaborateurs trois hommes néfastes : le chancelier Kaunitz, un voltairien, le représentant de celui-ci à Bruxelles, Cobenzl, le président du Conseil privé Neny. Il devait rencontrer dans l'évêque de Namur, un prélat d'un loyalisme irréprochable, mais un athlète de la foi qui ne faillit en aucune rencontre à son devoir, qui ne trahit jamais le serment de son sacre de défendre l'Eglise jusqu'à l'effusion de son sang. A toutes les mesures d'oppression édictées par le tyran « sacristain », il opposa la protestation de sa parole, au besoin la résistance en action.

Le premier coup porté au catholicisme fut l'édit de tolérance accordé à une infime minorité protestante que nul n'inquiétait, non pas pour la protéger, mais pour détrôner l'Eglise en mettant les deux religions sur le même pied par la reconnaissance du libre exercice du culte hérétique. Philosophes, déistes et athées s'abritèrent d'ailleurs sous le manteau de cette tolérance. Tandis que l'évêque de Tournai, prélat de cour, le prince de Salm-Salm applaudissait à l'édit, l'évêque de Namur, auquel se joignirent seulement deux évêques, ceux de Ruremonde et d'Anvers, fit entendre des remontrances aussi fermes que respectueuses. Comme il l'écrivit plus tard dans sa Lettre pastorale du 1^{er} mai 1787, il avait compris la portée de l'édit « propre à ternir le lustre de la Religion dans les Provinces belgiques », il avait pressenti et fait toucher du doigt « les dangers d'une tolérance » que l'on voulait introduire au mépris d'une tradition millénaire qui remontait à Constantin.

L'abolition de 163 maisons religieuses dictée à l'évêque dans la Lettre précitée un blâme sévère au sujet de la complaisance des Etats et du Conseil du Brabant qui avaient cédé aux volontés du Souverain.

Les empiètements sur la juridiction épiscopale ne trouvèrent jamais grâce devant lui : ni la censure impériale préalable à la publication des Lettres ou Mandements — le silence qu'il garda sur ce point fut bientôt rompu —, ni l'édit qui proclamait

le mariage *contrat purement civil* et le soustrayait à la juridiction des tribunaux ecclésiastiques : Mgr de Lichtervelde se refusera catégoriquement à le publier ; ni l'édit du 26 juin soumettant toutes les cures au concours qu'il juge contraire aux décisions du Concile de Trente et il forme le vœu de voir les Evêques qui l'ont adopté se ressaisir. Mais la mesure liberticide qui souleva sa plus irréductible opposition, ce fut la fermeture des séminaires épiscopaux remplacés par le Séminaire général d'Etat de Louvain et le Séminaire filial de Luxembourg. L'évêque fut indomptable dans sa résistance, il fit continuer les leçons de théologie dans son séminaire et ne présenta pas un seul élève à Louvain. Il fut seul à déployer cette énergie. Il en fut puni aussitôt, par la saisie de son temporel et l'arrêt de relégation dans une abbaye. Il justifiera plus tard, en 1787, dans sa Lettre pastorale, l'attitude qu'il a prise en flétrissant avec indignation le Plan d'études qui avait été dressé par l'Autrichien Stöger et dans lequel ce misérable sycophante versait son venin sur le clergé des Pays-Bas. L'évêque ne manqua pas de le confondre.

Le diocèse fut plongé dans la désolation, à l'annonce de l'exil de Mgr de Lichtervelde, et telles furent les protestations que, peu de temps après, l'arrêt fut révoqué, mais avec une perfidie de langage qui faisait entendre « que l'évêque de Namur était rentré dans la soumission ». L'évêque protesta en 1787 contre cette astuce, en déclarant « qu'il n'a pas mérité la révocation du décret de son exil ».

* * *

La courte période de l'indépendance, de 1787 à 1790, permit à l'évêque de respirer, de relever les ruines accumulées sous la domination de Joseph II. Mais l'invasion française, qui commença en 1792 et subjuga la Belgique à partir de 1794, devait réserver à la vieillesse du prélat un redoublement d'épreuves.

Il essuya, avec une vaillance héroïque, la persécution de la Convention, le déchainement de la Terreur. A l'heure où le navire allait sombrer, le capitaine resta le dernier à bord. Sous le coup des plus terribles menaces, les chefs des diocèses estimèrent que la prudence les obligeait à se retirer proche des frontières pour rester en communication avec leurs vicaires généraux : les évêques de Bruges, Liège, Ypres, Ruremonde, Gand. Anvers gagnèrent la Westphalie ; c'est là que moururent celui de Gand et celui de Bruges. Mais aucune considération ne put déterminer Mgr de Lichtervelde à quitter le pays. Mourir au poste était sa vraie devise, bien que le listel de ses armoiries n'en porte aucune. Sa présence au pays fut une source d'encouragement et d'énergie pour les vicaires généraux qui suppléaient les évêques absents.

La première avanie qu'il dut subir fut de fournir la rançon de trois millions et demi de livres imposée par les armées de la Convention au clergé de Namur. L'évêque, écrit M. Podt, fut arrêté, comme otage, le 29 octobre 1794 et incarcéré à la Conciergerie Saint-Léonard. Quand il fut parvenu, au prix d'efforts inouïs et de sacrifices personnels à faire cette somme, le vénérable évêque, malgré ses quatre-vingts ans, malgré les supplications de ses diocésains, fut à nouveau jeté en prison, à Mons, avec quelques notables, encore en qualité d'otage, pour répondre de la quote-part de la ville dans les contributions de guerre. Il y resta du 9 novembre 1794 au 3 janvier 1795.

On sait que malgré la persécution acharnée des sans-culottes, malgré la chasse aux prêtres, malgré la déportation ou l'exil volontaire, malgré les temples profanés et soustraits au culte, grâce à l'excellent esprit de nos populations, le culte ne discontinua pas un seul jour durant toute la période conventionnelle et naturellement se développa plus librement à partir du 9 thermidor.

L'évêque de Namur entretint le feu sacré au fond des âmes, à travers tous les obstacles. Enfin, brisé, épuisé par les luttes incessantes qu'il avait soutenues depuis 1792, il rendit à Dieu son âme de héros et de martyr, le 18 octobre 1796.

C'est une grande figure d'évêque. Elle honore Namur, la Belgique, l'Eglise. Nous nous réjouissons de la voir émerger de la pénombre qui l'entourait et il nous tarde d'aller déposer l'hommage de notre admiration au pied du monument qui s'élèvera bientôt pour son quinzième évêque dans la cathédrale du diocèse de Namur.

J. SCHYRGENS.

Faits-divers et commentaires

Vers Tombouctou

Jadis, on ne testait qu'une fois devenu vieux. L'existence ne comportait pour ainsi dire pas d'autres risques que l'abus du bourgogne ou la chute des cheminées. Mais rares étaient ceux qui s'abreuyaient au point de devenir apoplectiques. Et lorsqu'il faisait un vent à décorner les bœufs, les hommes restaient plutôt chez eux.

Tandis qu'aujourd'hui où les avions atterrissent sans le vouloir, où les femmes jalouses sont acquittées en cour d'assises, où les autos cylindrent les passants et se retournent sur leurs occupants, il n'est jamais trop tôt pour restituer le bien mal acquis et rédiger ses dernières volontés.

Aussi, ayant délibéré de faire un voyage à Tombouctou, M. Paul Morand voulut-il au préalable écrire son testament.

C'est ce qu'il raconte lui-même dans un livre (1) qui n'est heureusement pas un roman, ni même un écrit autobiographique en discours continu, mais un ensemble de notes séparées par des astérisques.

J'aime les écrivains qui ne m'abordent pas en me jetant à la tête une massive rédaction de trois cents pages, et qui me permettent plutôt d'en prendre et d'en laisser lorsque je feuillette leurs ouvrages.

* * *

Quand on quitte Paris pour se rendre à Tombouctou, c'est apparemment qu'on veut se distraire des Blancs dont on est fatigué en regardant vivre les Noirs.

Ceux-ci sont, en effet, curieux à observer tant qu'ils ne prétendent pas nous imiter de trop près.

Ils ne s'astreignent pas toujours à retenir les dénominations compliquées par lesquelles nous essayons de leur en imposer.

« Administrateur général », « gouverneur général » sont des expressions bien longues à retenir et à prononcer. L'important pour le Nègre, c'est le mot : « général ».

— Oui, mon général.

Si vous lui expliquez que « général » n'est pas un nom, mais un adjectif, et si vous lui dites :

— Appelle-moi plutôt « gouverneur ».

— Oui, mon gouvernement ! répondra-t-il.

— Donne-moi le titre de « trésorier ».

— Oui, mon trésor.

Parfois, au contraire, au lieu de simplifier, ils enchérissent. L'un d'eux, terminant une lettre, trouva que le mot : *humble* devant serviteur était insuffisant, et ayant consulté le dictionnaire, il écrivit : « Veuillez me croire, Monsieur, votre serviteur le plus *rabougré* ».

Les Noirs regardent aujourd'hui le Blanc sans cette curiosité dont, au XV^e siècle, certain voyageur vénitien fut victime. C'était, raconte-t-il, grande merveille, pour eux, que la vue d'un chrétien. Surtout la couleur de ma peau les intriguait. Ils se saisirent de moi, maniait mes mains, tâtaient mes bras et mes jambes, et me frotaient par tout le corps avec leur salive pour voir si la blancheur de ma peau venait de fard ou de teinture, ou si telle était bien la couleur naturelle de ma chair.

Du moins ce voyageur vénitien ne fut-il que palpé, frotté et secoué. D'autres ne furent pas quittes à si bon compte. Un grand nombre, au cours des siècles, servirent de repas aux cannibales. Et lorsqu'on reprochait à ces derniers de ne pas aimer le Blanc, ils répliquaient qu'au contraire ils l'aimaient beaucoup, le trouvant « excellent et bien meilleur que le bœuf ».

Ce n'est pas une petite affaire d'obtenir que les Noirs se mettent au rythme de la civilisation occidentale. Ils adorent voyager, changer de cercle et même d'état civil. Quand, par exemple, ils relèvent de maladie, on les voit prendre un autre nom et s'enfuir au loin, s'imaginant que tel est le meilleur moyen de dérouter les mauvais esprits qui, de la sorte, ne parviendront plus à les identifier et à les rattraper pour leur nuire.

Aussi arrive-t-il souvent que les autorités françaises ne réussissent point à retrouver des nègres démobilisés qui ont des pensions à toucher. Que si elles les rejoignent, il peut se faire que ces indigènes aient à recevoir de grosses sommes d'un coup. Ils achètent alors

des parfums à cent cinquante francs le flacon et s'en inondent le corps. Ou bien ils acquièrent une montre pour étonner le village, et ce résultat obtenu, ils la donnent ou l'oublient.

A certains d'entre eux, on voulut apprendre à transporter de la terre en se servant de la broquette. Ce fut en vain : ils mettaient de la terre plein la broquette et plaçaient la broquette remplie, sur leur tête, pour la porter.

Au reste, les Blancs sont parfois, là-bas, aussi bizarres que les Noirs, raconte M. Paul Morand. Il y a quelques années, dans le Haut-Niger, deux trésoriers-adjoints étaient devenus tellement fous qu'à la sortie du bureau ils s'attendaient pour se fusiller de voiture à voiture. C'était d'ailleurs le seul mal qu'ils se voulaient, car ils continuaient de s'inviter, à dîner, sous réserve que chacun, pendant le repas, eût son revolver d'ordonnance à côté de soi, sur la table.

Une autre fois, les querelles de préséance devinrent telles qu'un chef de mess, voulant en finir une fois pour toutes, fit construire une table ronde, et pour y placer cette table, une maison qui était ronde aussi.

Les nègres ne manquent pas de profiter des leçons de vanité que nous leur donnons. Eux aussi aiment de porter des décorations et des titres nobiliaires. Mais ils ont moins de mal que nous à réaliser leurs désirs. Ceux d'entre nos lecteurs qui se sont fait nommer « baron » ou « chevalier » se rappellent ce qu'il leur en a coûté. Et malgré tous leurs sacrifices, ne sont-ils peut-être encore nulle part. Ce ne sera vraisemblablement que dans un siècle ou deux qu'on ne se souviendra plus de la profession qu'exerçaient leurs braves bourgeois d'ancêtres.

Tandis que chez les Noirs, tout cela va le plus facilement du monde. En Gambie, la jeunesse des écoles prend des titres de noblesse qu'elle emprunte aux souvenirs de ses lectures et au nom des bateaux passant au large. Ce ne sont que vicomte de Turenne, marquis d'Artagnan, duc de Saint-Simon et princesse de Lamballe. On voit le vicomte de Turenne se moucher dans ses doigts et la duchesse de Barry porter du mortier à la marquise de Montepan qui fait le maçon. Au Gabon, le Grand-Féticheur est en même temps Président de la Ligue des Droits de l'Homme. Et tous ces titres attirent à ceux qui s'en affublent une grande considération et de solides jalousies...

Un grand chef noir

Mais M. Paul Morand ne s'est pas contenté de considérer le menu fretin des porteurs de terre, des gâcheurs de mortiers et des nobles de Gambie, il a visité, dans leurs palais, les Nabas, ces grands chefs noirs qui règnent sur des millions d'hommes. A Ouïagouya, il a vu le Naba du pays Mossinord ; à Ouadougou, il est allé rendre ses devoirs au Moro-Naba, l'ennemi du précédent, qui commande à trois millions de nègres.

Ce Moro-Naba est un bien curieux homme. Quand je dis qu'il commande, c'est manière de parler. S'il commandait, il pourrait faire des bêtises. Aussi, les Français ont-ils décidé de commander à sa place, lui laissant seulement la consolation d'être comblé d'honneurs et de décorations. Comme cela, le Moro-Naba se tient tranquille et permet aux compatriotes de M. Paul Morand de coloniser en paix.

La vie de ce gros Nègre, qui pèse à peu près autant que son cheval, est d'une admirable régularité. Sauf le vendredi où il va, dans une pompe magnifique, souhaiter le bonjour au Gouverneur français, il ne bouge pas de chez lui. Une seule fois, on l'a emmené à Dakar, au Conseil des Colonies. Devant la mer Verte, il croyait à du pipermin et voulait absolument en boire.

Une nombreuse cour de femmes, d'officiers et de musiciens l'environne, de manière qu'il puisse constamment donner des ordres. L'essentiel est qu'il ne s'ennuie pas et qu'aucune mauvaise pensée, comme celle de reconquérir une parcelle de son ancien pouvoir, ne lui vienne à l'esprit.

Chaque matin, à sept heures, un coup de fusil le réveille. Il se lève en sursaut, réclamant son cheval :

— Je veux aller à Lâ ; je veux aller à Lâ ! s'écrie-t-il.

« Aller à Lâ » : cela signifie : partir en guerre contre le Naba d'Ouïagouya, son ennemi héréditaire.

On lui amène sa monture qu'il enfourche. La première de ses deux-cent cinquante femmes lui présente une corbeille où se trouve son ravitaillement jusqu'à Lâ. Puis, le premier officier lui crie dans l'oreille :

— Sire, ordonnez qu'on desselle votre cheval. Vous irez demain.

Le Moro-Naba donne ordre qu'on desselle son cheval, jette

par terre la corbeille de son ravitaillement, jure un bon coup et rentre précipitamment dans son palais, mandissant les lâches qui le retiennent d'aller à Lâ et d'accomplir son devoir guerrier.

Cette cérémonie quotidienne prend déjà un bon moment. Les autres heures du jour sont remplies par les repas, la musique, l'exercice du commandement et semblables distractions. Toutes les dix minutes, le protocole oblige le Roi à vider un pot de bière de mil, ce qui l'engraisse comme un porc et lui donne la goutte. Le boucan qu'on mène autour de lui est formidable et il redouble chaque fois que le Maître lâche un de ces bruits involontaires auxquels il est sujet. Les prostrations, salutations et génuflexions par lesquelles ses courtisans lui témoignent leur respect sont innombrables, et les Français ne s'opposent pas à ce qu'on en augmente encore la quantité.

Et ainsi se passe la vie du Moro-Naba, pendant que nous, pour nous distraire, nous nous occupons de jouer aux cartes, de lire les journaux, de suivre la politique, d'exposer nos idées à nos amis, de fumer des cigarettes et de rêver d'un meilleur état de choses.

OMER ENGLEBERT.

Où en est la métapsychique?

De l'article du R. P. Lucien Roure, dans les Etudes, de Paris, nous détachons ces extraits :

Le premier enseignement qui se dégage de ces assises (1), c'est, semble-t-il, la baisse du crédit du spiritisme. Dès son discours à la séance inaugurale, le professeur Charles Richet constate que les spirites, « malgré un immense effort, n'aboutirent qu'à de médiocres résultats ». Leur tort a été de prendre pour point de départ la survivance des esprits et leur faculté de communiquer régulièrement avec les vivants, c'est-à-dire la vérité à trouver. De là, le manque d'impartialité dans les investigations. De là, « dans la métapsychique un douloureux encombrement d'expériences mal faites, d'observations mal prises ». (P. 14, 18.)

Et M. René Sudre, d'ordinaire plus réservé, assène, de son côté, ce coup de massue aux spirites :

« Je rappellerai, dit-il, une expérience évidemment sacrilège pour les spirites, expérience admirable parce qu'elle posait une question capitale à la nature et que la nature y a nettement répondu. C'est l'expérience de P. Stanley Hall avec M^{me} Piper, quand il réussit à lui faire incarner une de ses parentes, Bessie Beals, qui n'avait jamais existé. La personnification était tellement bien construite autour de ce nom, qu'une autre personnification, familière à l'entourage du célèbre médium Hodgson, ne voulut jamais reconnaître le caractère fictif de Bessie Beals, et soutint qu'elle existait réellement dans le royaume des ombres. Cette expérience fut renouvelée récemment, à Londres, avec M^{me} Blanche Cooper, par M. S. G. Soal. Le procès-verbal *in extenso* a été publié par les soins de la *Society for Psychical Research*, en décembre 1925. Il ne s'agissait pas, à proprement parler, d'une suggestion volontairement fautive ; mais le cas est d'autant plus important, puisque l'investigateur vit se construire sous ses yeux une personnalité entièrement fictive et qui s'adressait à lui du fond de l'« Au-delà ». Il eut de plus cette chance supplémentaire de s'entretenir avec un de ses amis qui se prétendait mort et qui était réellement vivant, en chair et en os. (P. 271.) »

On a donc, en ces dernières années, essayé de constituer la métapsychique, qui demande aux forces physiques, connues ou inconnues, le secret des phénomènes supranormaux, sans recourir aux esprits. Et c'est dans ce sens que les enquêtes sérieuses s'orientent de plus en plus.

Les phénomènes étudiés sont de deux sortes. Il y a les phénomènes *physiques*, appelés aussi *objectifs*. M. Pierre Libiedzinski, de Varsovie, en a dressé la liste : déplacement et lévitation d'objets,

(1) Compte rendu du troisième Congrès international de Recherches psychiques, Paris, Institut Métapsychique international, avenue Niel, 89, 1928. In-8^o, VIII-314 p.

spécialement à la lumière; action à distance sur des mécanismes divers, cadran, balance, écriture sur un papier à distance, dans une boîte scellée, sur une double ardoise fermée; voix directes, chants et musiques sans instruments et sans fantômes, son d'une trompette tenue dans la main du médium; souffle froid, action des mains sur un thermomètre placé à distance; leurs dans l'air; action sur une plaque photographique, photographie de mains invisibles; décharge d'un électroscope à distance, production d'un courant électrique; réactions chimiques sans contact; passage visible ou invisible d'un objet à travers un rideau, la paroi d'une boîte; apports spontanés et apports à demande; disparition et réapparition d'objets. (P. 114 à 117.)

Tous ces phénomènes sont présentés comme « phénomènes connus depuis longtemps, mais non répétés pendant la dernière quinzaine d'années ou répétés rarement ». Voilà une déclaration d'importance. Mais alors que reste-t-il en fait de phénomènes physiques, dits métapsychiques, qui s'offrent de nos jours à l'observation? Les fantômes et l'ectoplasme? Mais il n'est pas de phénomènes où le charlatanisme se trahisse plus misérablement. Cependant quelques expérimentateurs restent fidèles à l'ectoplasme ou téléplasma. (P. 84 et 96.) On mentionne ainsi des lévitations, mais de quelques secondes. (P. 97.)

En somme, du côté des phénomènes physiques, « la déconvenue » est grande. Pour éviter la faillite, on sent le besoin de renouveler les procédés. On recommande de faire appel à des médiums novices, plus hardis, plus aptes à ouvrir des voies nouvelles. (P. 113.)

Aussi l'attention se porte de préférence vers les phénomènes proprement psychiques, dits encore *subjectifs*. C'est vers la métapsychique mentale, ou la métagnomie, que, depuis la mort du docteur Geley, l'Institut de l'avenue Niel dirige surtout son effort. Il s'agit d'étudier soit la clairvoyance : voir un objet enfermé dans une boîte, un sac, lire une lettre enfermée dans une enveloppe, décrire, d'après une lettre qu'on tient en main les yeux fermés ou un objet ayant appartenu à une personne, le caractère, les principaux incidents de la vie de cette personne; soit la télépathie, c'est-à-dire la transmission et la réception de pensée de cerveau à cerveau, spontanée ou concertée, proche ou à distance. (P. 98.)

La clairvoyance se rencontre beaucoup plus rarement que la transmission de pensée. Il paraîtrait même que la télépathie joue le premier rôle dans la clairvoyance; ce qui veut dire que c'est par ou à travers la pensée du consultant que le sujet perçoit et prend surtout connaissance de l'objet. Les expériences de MM. Jean-Charles Roux et François Moutier déposent en ce sens.

Le consultant présente une lettre sans en connaître l'origine : le sujet ne voit rien de net. Ou il se tait, ce qui est rare; ou il décrit un personnage imaginaire. Assez souvent, il décrit une personne dont il a déjà suivi la trace, surtout si cette personne est bien connue du consultant.

« L'un de nous, disent les expérimentateurs, tient un paquet de lettres; il en tire une au hasard, il ne sait d'où elle vient. La description donnée est purement imaginaire. Alors l'autre expérimentateur regarde la lettre, la reconnaît, il ne prononce pas un mot; et les détails caractéristiques arrivent aussitôt. Une fois, l'un de nous rend des compresses imprégnées du sang de deux personnes inconnues. Il n'obtient qu'une vision vague et sans rapport avec la personnalité en question. Le lendemain, celui de nous qui connaît les individus qui ont fourni le sang, répète la même expérience et obtient des indications exactes. (P. 191.)

Une lettre écrite dans un état d'émotion intense reste inintelligible si le consultant en ignore l'origine. Il s'agit de la lettre écrite, dans un état d'exaltation extrême, par une jeune femme avant une tentative de suicide. Le sujet ne voit et ne décrit que le consultant dans ses occupations habituelles. Une autre lettre, racontant le suicide d'un ami, donne lieu de la part du sujet à des détails impressionnants.

En somme, il est rare qu'un objet ou une lettre dont le consultant ignore l'origine, ait le pouvoir d'évoquer une image lucide. Cela se produit quelquefois cependant. Il semble, notent les auteurs, que le docteur Osty ait obtenu là-dessus de plus heureux résultats. L'objet, se demandent-ils, n'aurait-il d'autre rôle que d'éveiller et de fixer l'attention du consultant, que de concentrer et comme de cristalliser autour de soi des souvenirs diffus? Il y a beaucoup de cela dans l'action de l'objet; mais ils estiment

qu'il y a plus. Sauf cas assez rares, le percipient demande à prendre en mains un objet matériel ayant été en contact avec la personne à décrire. L'objet aurait donc son influence mystérieuse. Il aurait emmagasiné des impressions qu'il s'agirait de retrouver. Et les auteurs hasardent cette hypothèse. L'influence que la personne a exercée sur l'objet matériel serait peut-être de même nature que celle que Nobjet a produite sur le cerveau du consultant. Ainsi les impressions mémorielles qui affectent le cerveau seraient identiques à celles qui peuvent imprégner un objet matériel. « La mémoire serait une qualité générale et commune de la matière comme elle est une qualité du cerveau. (P. 193.) — Une hypothèse ne coûte rien. Encore convient-il qu'elle soit vraisemblable. On aura peine à admettre que la matière, quelle que soit sa réceptivité, jouisse d'une mémoire analogue ou identique à celle dont jouit le tissu vivant du cerveau.

Le docteur Osty, le directeur actuel de l'Institut métapsychique de l'avenue Niel, à Paris, a entrepris, comme suite à son ouvrage *La Connaissance supra-normale*, des recherches sur la préconnaissance de l'avenir. De ces recherches il a donné un aperçu au Congrès. Il s'est fixé, dès le début, vingt ans d'étude avant de publier l'ensemble de ses acquisitions psychologiques. Il en est à la dix-septième année et à plus de deux mille séances, dit-il, avec environ cinquante-six sujets et de nombreuses personnes-objectifs, les uns sachant les prédictions les concernant, les autres les ignorant.

Il a volontairement négligé l'étude de la connaissance de l'avenir en général. Les prédictions vraies portant sur ce genre d'avenir sont extrêmement rares. Vite, en ces recherches, on arrive à une impasse sans issue. Il a concentré son effort sur la préconnaissance de l'avenir individuel. De même que pour la connaissance du passé d'un individu, ainsi pour la connaissance de son avenir, sujets voyants et sujets perçus forment comme des couples; tel sujet sera comme stérile ou stérilisant à l'égard de tel sujet, qui sera pénétrant ou favorisant à l'égard de tel autre. On croit pouvoir en conclure que c'est dans le psychisme de la personne même que le voyant lit l'avenir de cette personne, non en soi-même ou en quelque milieu extra-personnel. « Tout être humain détient la connaissance de son personnel avenir dans un plan de psychisme disposant d'autres moyens informateurs que les sens connus et affranchis de la limitation que l'espace et le temps font à la pensée construite sur les ordinaires informations sensorielles. » C'est ce psychisme supérieur qui serait perçu par le voyant. Ce psychisme ne se confond pas avec le subconscient où peut se lire le passé d'un individu. C'est bien plutôt une *surconscience* ou une conscience transcendante.

Le docteur Osty est persuadé que ses expériences ont révélé comme une réalité démontrable, cette *surconscience*. Il estime que ne pas tenir compte de ces observations et de leur conclusion, c'est « désormais sacrifier l'esprit scientifique à la fantaisie » et aux rêveries. (P. 228-240.)

Il nous semble que le docteur Osty est bien prompt à conclure. A voir son assurance, il semblerait qu'il a touché du doigt ce psychisme supérieur ou que ses expériences n'admettent pas d'autres conclusions. Un psychisme où tout être humain détient la connaissance de son avenir, en dehors de toute limitation de temps et d'espace, n'est-ce pas une formule commode pour répondre à la question posée, formule construite pour cela, mais simple formule? Surtout on voudrait le détail de quelqu'une de ces deux mille séances. C'est seulement sur un compte rendu exact qu'on pourra porter un jugement.

Au surplus, en métapsychique les théories sont prématurées. Il faut savoir se borner pour le moment à établir des expériences sévères et à contrôler les faits rapportés. Quand on nous entretient d'un corps éthérique capable de se séparer du corps physique et d'agir à distance (p. 165), nous voyons là un emprunt à la doctrine du double des primitifs, et nous pensons qu'il y aurait plus grand avantage à étudier le mécanisme de la télépathie. D'autre part, les phénomènes de télépathie et de clairvoyance n'entraînent pas la nécessité d'une action *directe*, d'une âme sur une autre âme. (P. 202.) Parler, avec sir Olivier Lodge, de vibrations physiques non matérielles, « comme la lumière et l'électricité » (p. 37-44), c'est parler d'entités matérielles immatérielles, à moins qu'on n'entende par « non matériel » ce qui n'oppose pas une résistance au toucher ou encore ce qui a pour milieu l'éther. Mais toute

vibration, par là qu'elle est physique, c'est-à-dire qu'elle dit déplacement ou mouvement, est matérielle.

Ce qu'on peut dire, c'est que, dans la télépathie et la clairvoyance, il y a transfert d'images ou perception d'images. L'une et l'autre pourraient se produire par vibrations nerveuses et aussi par vibrations émanant des choses. La science d'aujourd'hui tend à admettre la radioactivité universelle, et, par suite, la radioactivité du corps humain. Cette radioactivité, le système nerveux serait apte à la saisir, non proprement à l'aide d'un sixième sens, mais par son fond même sensoriel.

Selon cette vue, on pourrait définir, avec le professeur Charles Richet (p. 20.) la Métapsychique et son objet : « l'étude des vibrations inconnues ». Ajoutons qu'on se tromperait grandement si l'on s'autorisait des expériences faites ou des faits rassemblés pour aller demander aux voyantes ou « sujets lucides » le secret de l'avenir, sous la raison que la préconnaissance est désormais entrée dans la science. Il s'en faut de beaucoup. Expériences et faits attendent d'être contrôlés et révisés. A l'égard de l'avenir, nous sommes encore dans l'ère des conjectures. La dépasserons-nous jamais ? Et quelle imprudence coupable que de s'exposer à l'annonce, pour soi ou pour les siens, de malheurs, imaginés par la voyante consultée, mais que peut-être l'affolement du consultant réalisera !

ITALIE

On cherche un rempart contre l'immigration urbaine

Nous avons publié un article retentissant de Mussolini sur la dépopulation : Le nombre-force. Voici un aspect ou plutôt un élément de cette vaste et angoissante question étudié par l'ancien journal de Mussolini, le Popolo d'Italia, actuellement dirigé par le frère du Duce, Arnaldo Mussolini. L'émigration des campagnards vers les villes tentaculaires, crée un déséquilibre dont les gouvernants éclairés doivent se préoccuper et au redressement duquel il convient d'appliquer les énergies les plus efficaces de la nation.

Les statistiques données par le journal italien pour les grandes villes de son pays ne sont pas, croyons-nous, plus défavorables que celles qui pourraient être dressées pour le nôtre. A nos statisticiens de fournir les précisions qui permettront d'appliquer à la Belgique les considérations du Popolo d'Italia.

Certaines données statistiques concernant le mouvement de la population dans les principales villes du Royaume méritent l'examen le plus attentif, et elles conduisent à des conclusions nettement antiurbanistiques, surtout du point de vue de l'habitation. Problème insoluble que celui de l'habitation aussi longtemps que ne sera pas adoptée la formule suivante : empêcher l'immigration dans les villes et réduire sans pitié leur population excessive.

Durant six années, on a pétrié des dizaines de milliards. Des cités entières se sont construites pour ainsi dire en un clin d'œil. Et cependant, le problème du logement est encore loin d'être résolu. Nous devons même dire qu'il est insoluble aussi longtemps qu'on s'en tiendra à cette absurdité de reconnaître une sorte de droit naturel d'être logé à tous ceux qui émigrent vers la ville.

En prévision de la date fatidique du 30 juin 1930, date à laquelle doit cesser, coûte que coûte, le régime exceptionnel en matière d'habitation et de location, il faut suivre attentivement le phénomène et voir comment se manifeste l'insatiable besoin de maisons.

Voyons comment se comportent les villes d'Italie en fait d'augmentation de population par la supériorité du nombre de naissances sur celui des morts. Durant le premier semestre de l'année en cours, Naples s'est accrue de 5.238 habitants, Rome de 4.772, Milan de 1.139.

Mais voici des chiffres dérisoires et tragiques. Gènes a gagné 65 habitants (nous disons soixante-cinq), Florence, 5 (nous avons bien écrit cinq), Turin en a perdu (c'est perdu que nous avons voulu écrire) 165, Bologne a également diminué (oui, diminué) de 219 citoyens, tandis que Venise a augmenté de 984 unités.

Il y a donc au moins quatre villes où la faim de maisons ne de-

vrait pas être ressentie, puisqu'en elles il n'y a pas augmentation de population, mais diminution du nombre des vivants et accroissement de celui des morts, qui n'exigent heureusement qu'un très modeste espace souterrain.

En tablant sur la nécessité d'une chambre nouvelle pour chaque nouveau citoyen, nous concluons à la nécessité de 12.000 chambres à construire par année dans les principales villes d'Italie. Le problème ne présente pas des difficultés excessives et n'appelle pas d'énormes immobilisations de capitaux.

Mais ce n'est pas, hélas, tout le problème, et il prend des proportions effrayantes lorsque l'on envisage, non plus seulement l'augmentation naturelle, mais l'accroissement artificiel des villes italiennes. Ce ne sont plus des millions, mais des milliards qu'il faut prévoir pour loger les émigrants qui sont attirés des campagnes et des petites localités vers les grandes cités.

Durant les mêmes six mois pour lesquels nous avons donné les statistiques des morts et des naissances, Naples a reçu 8.167 immigrants; Rome, 12.320; Milan 9.250; Gènes, 5.302; Venise, 819; Turin, la ville-tombeau, 25.301; Florence, dont le nombre des naissances dépasse de cinq celui des morts, 1.935; Bologne, dont la situation démographique est pire que celle de Turin, 5.527.

Faisant la somme, nous arrivons pour six mois et pour huit villes, au chiffre de 68.621 citadins nouveaux.

Ce chiffre n'est pas un signe de puissance, comme pourrait le croire les imbéciles, mais un signe de décadence. Il montre comment le problème de l'habitation est tout simplement insoluble aussi longtemps que l'on ne changera pas de système.

Il y a ici un terrible cercle vicieux qu'il faut rompre à tout prix. Plus on construit de maisons dans les villes, plus on y attire d'immigration. Plus il y a d'immigrants dans les villes, même s'ils passent d'abord par l'enfer préliminaire des baraques de banlieue, et plus il faut de maisons.

C'est une chaîne sans fin. De la sorte, on arrive à ces villes monstrueuses, qui sont condamnées à se poser et à résoudre de formidables problèmes ne concernant que le côté matériel, élémentaire et animal de la vie.

L'Italie peut-elle se payer le luxe de jeter des milliards dans ce gouffre ? Ne pouvons-nous pas dépenser de façon infiniment meilleure les quelques milliards dont nous disposons ? Jusques à quand allongera-t-on le périmètre des villes en couvrant de ciment armé des étendues toujours plus vastes de régions fertiles ? Oublierait-t-on que les pierres ne sont pas des comestibles ?

Le mot d'ordre qui doit rejoindre indistinctement toutes les hiérarchies du régime fasciste, du centre à la périphérie, les organismes politiques, l'administration, l'armée, les syndicats, les préfetures, les secrétaires fédéraux, les consuls de la Milice, les secrétaires syndicaux, les maîtres enseignants, les journalistes, les podestats, tous ceux, en un mot, fussent-ils simples membres du Parti, qui ont une responsabilité morale dans le développement et la consolidation de la révolution fasciste, le mot d'ordre qui s'adresse à tous les habitants du régime est le suivant : faciliter par tous les moyens, et au besoin par les moyens coercitifs, l'exode des centres urbains; entraver par tous les moyens, y compris s'il le faut les moyens coercitifs, l'abandon des campagnes; s'opposer de toutes ses forces aux vagues d'immigration dans les villes.

Si nous parvenons à décongestionner les villes et à empêcher que s'y précipitent d'ici au 30 juin 1930, les cent mille immigrants qui demanderaient cent mille chambres (et l'avalanche ne ferait que grossir par le seul effet de sa chute), la date fixée pour la cessation des lois d'exception en matière de logement, pourra survenir sans créer de graves préoccupations.

Quant à l'industrie constructive, qu'elle aille à la campagne démolir et rebâtir les millions d'habitations rurales qui en ont besoin. Ces travaux immenses rentrent dans le plan général d'amélioration et de restauration du pays.

L. P.

ÉTATS-UNIS

L'élection de Hoover

M. Paul Raynaud, député de Paris, qui parcourut l'Amérique de New-York au Texas, et de Nouvelle-Orléans à Chicago, pendant la période électorale écrit dans la Revue hebdomadaire, sous le titre : « Une lutte de classes? Non, une lutte d'éthiques ».

En somme, sur 115 millions d'Américains, il y a 110 millions de conservateurs.

Les deux tiers s'appellent républicains, le dernier tiers s'appelle démocrates.

Jusqu'ici, les démocrates avaient été les mécontents : plèbe des grandes villes de l'est ou gens du sud pour qui la campagne électorale c'est la guerre de Sécession qui continue, c'est un acte de défense de la race blanche en proie à l'obsession noire.

Si les programmes sont les mêmes, qu'est-ce qui divise républicains et démocrates? Quel est l'objet du débat? Pourquoi cette passion? Pourquoi va-t-on voter cette année plus que jamais?

Est-ce le fait que, pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, l'un des candidats, M. Smith, est un catholique? On l'a dit et certes, M. Smith, élevé dans une école paroissiale, qui faisait bénir, il y a quelques mois, le mariage de sa fille par le cardinal-archevêque de New-York, et qui interrompait sa campagne, chaque dimanche, à l'heure de la messe, perdra de ce fait un grand nombre de voix méthodistes et baptistes dans l'ensemble du pays et surtout chez ces populations misérables, les « pauvres blancs » du sud, parmi lesquels la proportion d'illettrés est si forte. Parmi eux, bien des femmes en particulier croient, dur comme fer, que les cryptes des églises catholiques sont pleines de mitrailles et que si le gouverneur Smith est élu, il y aura, à la Maison Blanche, une chambre réservée au Pape.

Mais, malgré les prédications enflammées des pasteurs baptistes, ce n'est pas la question religieuse qui domine le débat.

M. Smith n'est pas seulement un catholique. En s'attaquant à la prohibition qui est l'œuvre des églises protestantes, il s'en prend à la conception même de l'État, à la vieille tradition puritaine de l'État moralisateur. C'est ce levain puritain qui, au sens des républicains, a travaillé la masse américaine et a fait surgir la civilisation qui est la leur. C'est pour défendre cette civilisation que le « vieux stock » anglo-saxon et protestant se dresse contre l'américanisme nouveau, celui des immigrants, des foules bigarrées, — Slaves, Italiens, Juifs, — qui ont déferlé depuis un quart de siècle sur les docks de New-York. Le sud, ennemi des noirs, excepté, c'est là que se recrutent les masses profondes de l'armée démocrate. Et la force de Tammany Hall, citadelle des démocrates de New-York, c'est d'avoir su accueillir, aider, encourager ces immigrants à qui l'Amérique montre d'abord une figure impitoyable.

On croit rêver en effet, en lisant qu'il y a 30 millions d'électeurs américains nés à l'étranger ou fils d'immigrants. Dans la seule ville de New-York, il y a 3 millions de Juifs. Chacun des deux candidats envoie des tracts en langue française aux 2 millions et demi de Canadiens français.

Étrange renversement! Alors que, dans l'Angleterre de Charles I^{er} c'étaient les protestants qui étaient les libéraux en face du catholicisme officiel, voici que dans l'Amérique d'aujourd'hui les catholiques font figure de libéraux en face du protestantisme traditionnel.

La lutte entre les deux américanismes, également oubliés d'ailleurs de l'Europe originelle, voilà le fond du débat. Tandis qu'en Europe les luttes de nationalités se règnent aux frontières,

les armes à la main, c'est à coup de bulletins de vote qu'elle se régleront en Amérique.

Et combien la personnalité du gouverneur Smith passionne le débat!

Pas de meilleur type de cet américanisme nouveau que ce fils d'immigrant irlandais, cet enfant des rues d'un quartier pauvre de New-York, qui a joué sous Brooklynbridge, qui a été élevé par des prêtres catholiques et dont Tammany-hall a fait un député, puis un gouverneur de l'État de New-York. Il a sa légende, le tombeur de Hearst, le « guerrier invincible » que le suffrage universel a constamment hissé sur le pavois. Son chapeau melon marron est porté en breloque par ses partisans qui en coiffent même l'âne que les démocrates ont délibérément choisi comme symbole de leur parti, à cause de sa ténacité et de son intelligence. Pour ce peuple qui tend à créer une langue monosyllabique, Alfred est devenu « Al ». Par contraste avec le solennel et un peu rogue Hoover, à « sir Herbert Hoover », comme l'appellent les démocrates qui lui reprochent d'avoir trop longtemps vécu en Angleterre, qu'Al Smith était représentatif de l'Américain nouveau lorsque, roulant dans son train spécial, vers les folles acclamations de Chicago, il présidait, coiffé du melon marron, la longue table étroite entourée de journalistes au torse puissant ceinturé de cuir! J'observais le sursaut des muscles de sa mâchoire sous la peau rose tandis qu'il machait nerveusement un cigare, son œil bleu, à demi recouvert d'une paupière lourde, fixé sur le journaliste qui l'interroge. Peuple et politicien à la fois, intelligent, honnête et courageux, tel est l'homme le plus populaire d'Amérique. On est tout ou contre Smith.

L'autre jour, parlant à Chicago, l'ancien secrétaire d'État du président Harding, M. Hughes, disait : « L'Europe considère M. Hoover comme la plus complète expression de l'américanisme ».

Du vieil américanisme protestant et anglo-saxon, certes, et c'est bien là qu'est le débat.

L'élection du 6 novembre, c'est la bataille des 50 pour 100 contre les 100 pour 100.

La débâcle du Libéralisme aux États-Unis

Le Figaro a envoyé M. Bernard Fay enquêter aux États-Unis. De sa dernière lettre, extrêmement intéressante, nous détachons ces lignes :

L'élection triomphale de M. Hoover est un très grand succès pour M. Coolidge. Il y a six mois, on disait, aux États-Unis : « Hoover, peuh! Ce n'est pas lui qui importe dans cette élection, c'est Coolidge. Si Smith est élu, il le devra à Coolidge qui a trop ennuyé le pays en voulant l'endormir ».

En conséquence, M. Smith, bon psychologue et bon politicien, se montra partout franc, vivant, amusant et sensationnel; il annonça qu'il ôterait l'éteignoir si soigneusement posé par M. Coolidge sur les États-Unis. Il promettait la liberté aux artistes, aux amateurs de vin, à toutes les religions, à tous les plaisirs légitimes, aux commerçants et même aux voisins des États-Unis, qui désormais pourraient avoir leur élection comme bon leur semblerait. Il fit une campagne souvent spirituelle et toujours brillante, qui lui valut environ 16 millions de voix aux élections, près du double de ce que le candidat démocrate le plus favorisé obtint jamais.

M. Hoover fit une très médiocre campagne, terne et discrète. Il se contenta de redire à la ronde : « Je continuerai ce que M. Coolidge a commencé. » Il obtint plus de 20 millions de voix et la

place de Président des Etats-Unis, qui est une bonne place, bien que le salaire soit médiocre et le travail considérable.

Il y a dix ans, l'élection de M. Hoover eût apparu comme un succès personnel du grand philanthrope et une manifestation du libéralisme américain. M. Hoover était alors un indépendant en politique, un collaborateur du président Wilson, et on le supposait bien disposé pour la Ligue des Nations. Depuis 1919 il a refusé l'investiture officielle que le parti démocrate lui offrait pour faire de lui son candidat à la Présidence. Il a sollicité et obtenu son admission dans le parti républicain. Il a été gratifié par ce parti d'un poste important et secondaire, où il a prouvé son aptitude à commander et à organiser, ce qui était prévu, mais surtout sa bonne volonté à se plier aux directives du parti, ce qui, étant moins attendu, fut plus apprécié. A Kansas City, le printemps dernier, il fut choisi comme candidat officiel des républicains, sans coup férir, grâce à l'appui que lui donna M. Mellon, le plus conservateur et le plus capitaliste des politiciens américains, et grâce à une manœuvre de la dernière heure de M. Coolidge, qui écarta du chemin certains obstacles très graves dressés devant M. Hoover, ou préparés à son intention.

Durant toute la campagne, M. Hoover suivit très exactement les indications que lui donnaient les chefs et managers du parti; il adoucit et effaça sa personnalité naturellement énergique, et tandis que Smith attaquait, il ne prit même pas la peine de se défendre. Tous ses discours, sans aucune recherche d'éloquence ou d'imagination, respiration le plus pur conservatisme. Un seul fut sensationnel, celui de New-York, le dernier qu'il fit dans l'Est des Etats-Unis (la seule région où Smith fut dangereux). Au cours de cette grande harangue, Hoover dénonça le programme de Smith comme « socialiste », sous prétexte que le candidat démocrate voulait réserver pour l'Etat l'organisation et l'exploitation des grandes chutes d'eau, dont le pays est doté. Ce fut un bruit immense dans tout le pays. Les libéraux furent indignés, il leur parut que

M. Hoover faisait appel aux plus aveugles passions réactionnaires, et plus d'un partisan des républicains jugea qu'il avait été trop loin. Cela donna aux socialistes, fermiers et progressistes du Centre des Etats-Unis (d'ordinaire embrigadés parmi les républicains), l'occasion de se séparer d'eux avec éclat. La plus notable de ces défections fut celle du sénateur Norris, du Nebraska, qui jouissait au Sénat et dans son Etat d'un incontestable prestige. Avec moins d'audace, le jeune La Follette, autre sénateur républicain-progressiste du Centre des Etats-Unis, s'orienta vers Smith et poussa ses amis dans ce sens. Il apparut alors à tous que Smith était le successeur de Roosevelt et de Wilson, le champion du libéralisme américain, en faveur de la liberté de conscience, la liberté civile, la liberté internationale et l'égalité.

Le 6 novembre, 20 millions d'Américains ont condamné ce programme, ils ont répondu que la liberté les intéressait moins en ce moment que la prospérité, et que, pour obtenir, conserver et développer celle-ci, ils avaient plus confiance en un conservatisme systématique que dans une expérience libérale, même menée par un homme intelligent et pondéré.

Le scrutin ne laisse aucun doute sur ce point. Le seul et dernier député socialiste des Etats-Unis, Victor Berger, n'a pas été réélu. Sur deux députés « fermiers-ouvriers » qui siégeaient au Congrès un a été battu.

L'Europe se prépare d'étranges désillusions si elle ne sait voir dans les Etats-Unis, en ce moment, le pays le plus conservateur sur terre, le seul où il suffise de traiter un homme politique de « socialiste » pour briser sa carrière. Les travailleurs anglais, très occupés à tendre de grosses louanges et de petits morceaux de sucre aux Américains, feraient bien de méditer cette vérité et d'étudier avec soin le sens précis et particulier qu'a le mot « démocratie » dans la plus grande démocratie du monde.

L.-R. THEVENET EXPORTATION

180, rue Royale, BRUXELLES

Tél. 242.17

Ch. Post. 778.67

Succursales :

BRUXELLES

ANVERS

OSTENDE

Rue Neuve, 13
Tél. 132.06

Rue du Berceau, 22 Râmppe de Flandre, 25
Tél. 207.72

LES MEILLEURES CIGARETTES

Tous les goûts - - Toutes les fantaisies

CHOIX UNIQUE EN ARTICLES DE CADEAUX

La publicité

dans

La Revue Catholique
des Idées et des Faits

est

TOUJOURS EFFICACE

Régie Autonome de "PATRIA"

(Société Coopérative)

23, rue du Marais, BRUXELLES

Téléphones:
N° 234.00-151.21

Bureaux:
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

THÉÂTRE PATRIA

700 Places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux

Salle des Conférences (SALLE BLANCHE)

1^{er} étage. Accès facile et indépendant

Estrade et installation pour projections lumineuses. 225 fauteuils

Locaux spacieux et confortables

pourvus de tous les perfectionnements
d'installation, de chauffage et d'éclairage,
p^r assemblées, représentations théâtrales,
concerts, réunions, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

**Malterie, Fabrique de Levure
& Distillerie**

Établissements DESCAMPE Frères

GEMBLOUX

Levure Victoria

fabriquée uniquement de grains de premier choix

Malterie moderne

spécialité de malt d'escourgeon du pays de Gembloux

Alcool extra fin

Téléphone :
Gembloux n° 23

Compte chèques postaux :
n° 6478

Télégrammes : **Descampe-Gembloux**

Société Anonyme IWAN SIMONIS

Maison fondée en 1680

Rue de Limbourg, 39, VERVIERS (Belgique)

Capital : 20.000.000 de francs

Peignage de laines - Lavoir et Carbonisage de laines & déchets
Filature de laine peignée & cardée

Manufacture de Tissus

SERVICE COMMERCIAL

Laines et Déchets - Peignés mérinos et croisés - Fils peignés
et cardés écorés et teints

Draps et Etoffes - Fantaisies et Nouveautés

SPECIALITÉ DE DRAP DE BILLARD, D'ADMINISTRATION
ET ECCLESIASTIQUES

MAISONS DE VENTE :

VERVIERS BRUXELLES NEW-YORK
39, Rue de Limbourg 6, Rue des Boiteux Madison Avenue, 25

REPRÉSENTANTS DANS TOUS LES PAYS

Crédit Général de Belgique

Société anonyme

Capital : 150,000,000 de francs

Fondée en 1886

Réserves : Frs 50,000,000

entièrement versés

Réserves : Frs 50,000,000

Siège social : 14, rue du Congrès, Bruxelles

Siège B :

51, avenue des Arts, 51, Bruxelles

Bureau auxiliaire :

38, boulevard d'Anvers, Bruxelles-Maritimes

PRINCIPALES OPÉRATIONS TRAITÉES PAR LA BANQUE

Toutes opérations de bourse, de banque et de change - Comptes chèques. - Comptes courants. - Comptes de quinzaine.
Comptes de dépôts à vue et à terme. - Escompte, avances sur warrants. - Prêts et avances sur titres. - Paiement et encaissement de coupons belges et étrangers. - Lettres de crédit. Dépôts à découvert. - Location de coffres-forts.
Service financier pour sociétés.

SERVICE ÉTRANGER

Grâce à ses relations avec les principaux établissements financiers de l'étranger, la Banque est à même d'exécuter avec soin et promptitude les ordres de la clientèle pour tout ce qui concerne les opérations sur les places étrangères.